Institut d'études politiques de Paris

ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO

Programme doctoral de sociologie

Centre de Sociologie des Organisations (C.S.O.)

Doctorat en sociologie

Des horaires dérogatoires ordinaires ?

Sociologie des conflits et négociations autour du travail nocturne et dominical

Volume 2 – Bibliographie, Sources, Annexes

Pauline Grimaud

Thèse dirigée par Jérôme Pélisse, professeur de sociologie à Sciences Po Paris

Soutenue le 1er juillet 2022

Jury :

Mme Sophie Bernard, professeure des sociologie, Université Paris Dauphine-PSL (**rapportrice**)

M. Baptiste Giraud, maître de conférences, Université Aix Marseille

Mme Cécile Guillaume, Assistant Professor HDR, Université de Surrey

M. Michel Lallement, professeur de sociologie au CNAM

M. Jérôme Pélisse, professeur de sociologie à Sciences Po Paris (directeur)

M. Jens Thoemmes, directeur de recherche au CNRS, Certop, Toulouse (**rapporteur**)



Bibliographie

ABBOTT A., 1995, « Sequence Analysis: New Methods for Old Ideas », *Annual Review of Sociology*, vol. 21, p. 93-113.

ABBOTT A., FORREST J., 1986, « Optimal Matching Methods for Historical Sequences », *The Journal of Interdisciplinary History*, vol. 16, n°3, p. 471-494.

ABDELNOUR S., 2005, *« Des chiens fous contre les petits pois ». Précarité et mobilisation dans la grande distribution culturelle*, mémoire de sociologie, Nanterre, Université Paris X-Nanterre.

ABDELNOUR S., 2017, *Moi, petite entreprise : les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Paris, Presses Universitaires de France, 347 p.

ABDELNOUR S., BERNARD S., 2018, « Vers un capitalisme de plateforme ? Mobiliser le travail, contourner les régulations », *La nouvelle revue du travail*, vol. 13, en ligne, URL [https://journals.openedition.org/nrt/3734]

ABDELNOUR S., COLLOVALD A., MATHIEU L., PEROUMAL F., PERRIN É., 2009, « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 74, n°2, p. 73-95.

AEBERHARDT R., RATHELOT R., 2013, « Les différences liées à l'origine nationale sur le marché du travail français », *Revue française d'économie*, Volume XXVIII, n°1, p. 43-71.

AFSA C., 1987, « Les relèvements salariaux de branche : quels impacts sur les salaires réels », *Travail et Emploi*, n°34, p. 31-45.

AFSA C., BISCOURP P., 2004, « L'évolution des rythmes de travail entre 1995 et 2001 : quel impact des 35 heures ? », *Économie et Statistique*, n°376-377, p. 173-198.

AGRIKOLIANSKY É., 2010, « Les usages protestataires du droit », dans AGRIKOLIANSKY É., SOMMIER I., FILLEULE O. (dirs.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 225-243.

AKAIKE H., 1974, « A new look at the statistical model identification », *IEEE Transactions on Automatic Control*, vol. 19, n°6, p. 716-723.

ALGAVA E., 2014, « Le travail de nuit en 2012. Essentiellement dans le tertiaire », *Dares Analyses*, n°62, 8 p.

ALGAVA E., VINCK L., 2012, « En 2011, 29% des salariés ont travaillé le dimanche de manière habituelle ou occasionnelle », *Dares Analyses*, n°75, 9 p.

ALPHA, 2018, « Accords d'entreprise sur le temps de travail : des compromis déséquilibrés, jusqu'à quand ? », *La Lettre du Centre d'Étude et de Prospective*, n°32, 4 p.

ALTHUSSER L., 1995, *Sur la reproduction*, Paris, Presses Universitaires de France, 312 p.

ANDOLFATTO D., LABBE D., 2011, *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, 128 p.

ANGELOFF T., 1999, « Des miettes d'emploi : temps partiel et pauvreté », *Travail, genre et sociétés*, n°1, p. 43-70.

ANGELOFF T., 2000, *Le temps partiel : un marché de dupes ?*, Paris, Syros, 225 p.

ARNOUX M., 2009, « Relation salariale et temps du travail dans l'industrie médiévale », *Le Moyen Âge*, CXV, vol. 3, p. 557-581.

ARQUEMBOURG J., 2003, *Le temps des événements médiatiques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 124 p.

ASSELAIN J.-C., 1974, « Une erreur de politique économique : la loi de quarante heures de 1936 », *Revue économique*, vol. 25, n°4, p. 672-705.

AUTRAND A., 1988, « Le mouvement syndical français et le temps de travail : des stratégies différenciées », *Revue française des affaires sociales,* n°42, vol. 1, p. 16-33.

AUZERO G., BAUGARD D., DOCKES E., 2019, *Droit du travail*, Paris, Dalloz, 1800 p.

AVRANE C., 2013, *Ouvrières à domicile. Le combat pour un salaire minimum sous la Troisième République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 300 p.

AVRIL C., 2003, « Les compétences féminines des aides à domicile », dans GOJARD S., GRAMAIN A., WEBER F. (dirs.), *Charges de famille*, Paris, La Découverte, p. 187-207.

AVRIL C., 2019, « "Les emplois du bas de l'échelle ne sont pas qualifiés" », dans MASCLET O., MISSET S., POULLAOUEC T. (dirs.), *La France d'en bas ?*, Paris, Le Cavalier Bleu, p. 37-42.

BADEL L., 2013, *Un milieu libéral et européen : Le grand commerce français 1925-1948*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 576 p.

BARBIER P., 2012, *De « petits » employés d'un « grand » magasin. Enquête sur les employés de la vente au Bazar de l'Opéra*, thèse de doctorat de sociologie, Paris, Paris Descartes, 606 p.

BARBIER P., 2019, *Au bonheur des clients : travail de la vente et rapports sociaux dans les grands magasins*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 268 p.

BARBIER P., FUSULIER B., LANDOUR J., 2020, « L'articulation des temps sociaux : une clé de lecture des enjeux sociaux contemporains », *Les politiques sociales*, n°3-4, 2, p. 4-8.

BARKAN S.E., 1980, « Political Trials and Resource Mobilization: Towards an Understanding of Social Movement Litigation », *Social Forces*, n°58, 3, p. 944-961.

BARKAN S.E., 1983, « Jury Nullification in Political Trials », *Social Problems*, n°31, 1, p. 28-44.

BARRAT O., DANIEL C., 2002, « La négociation collective, le statisticien, sa lanterne et le débat social », *La Revue de l'Ires*, n°2, 39, p. 3-32.

BARRAUD DE LAGERIE P., SIGALO SANTOS L., 2018, « Et pour quelques euros de plus », *Réseaux*, n°212, 6, p. 51-84.

BARREAU J., BROCHARD D., 2003, « Les politiques de rémunération des entreprises : écarts entre pratiques et discours », *Travail et Emploi*, n°93, p. 45-59.

BARROIS A., DEVETTER F.-X., 2017, « Durées courtes, journées longues. Fragmentation du temps de travail et pression sur le salaire », *La nouvelle revue du travail*, 11, en ligne, URL [http://journals.openedition.org/nrt/3272]

BARTHE B., QUEINNEC Y., VERDIER F., 2004, « L'analyse de l'activité de travail en postes de nuit : bilan de 25 ans de recherches et perspectives », *Le travail humain*, vol. 67, 1, p. 41-61.

BATTAGLIOLA F., 2008, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 128 p.

BAUDELOT C., GOLLAC M., 1993, « Salaires et conditions de travail », *Économie et Statistique*, 265, 1, p. 65-84.

BEAU A.-S., 2004, *Un siècle d'emplois précaires : patron-ne-s et salarié-e-s dans le grand commerce, XIXe-XXe siècle*, Paris, Payot, 303 p.

BEAU A.-S., 2006, « Temps partiel, contrats à durée déterminée : des formes d'emploi féminines dans les grands commerces français aux XIXe et XXe siècles ? », dans PARINI L., BALLMER-CAO T.H., DURRER S. (dirs.), *Régulation sociale et genre*, Paris, L'Harmattan, p.157-166.

BEAUCE J., 2015, *L'aménagement des temps en France de 1958 à 2014 : le cas de la Région Parisienne*, Mémoire de Master 2 d'Histoire, Paris, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 225 p.

BEAUD M., 2010, *Histoire du capitalisme de 1500 à 2010*, Paris, Seuil, 464 p.

BECHTOLD-ROGNON, É., CHARLIER, N., COUPE, A., DE COSTER, E., GERARDIN, S., GONDARD-LALANNE, C., HELFER, C. (dirs.), 2017, *Toutes à y gagner : vingt ans de féminisme intersyndical*, Paris, Syllepse, 536 p.

BECK R., 1997, *Histoire du dimanche : de 1700 à nos jours*, Paris, Éditions Ouvrières, 383 p.

BECK R., 1998, « "C'est dimanche qu'il nous faut". Les mouvements sociaux en faveur du repos dominical et hebdomadaire en France avant 1906 », *Le Mouvement social*, 184, p. 23-51.

BECK R., 2004, « Apogée et déclin de la Saint Lundi dans la France du XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 29, p. 153-171.

BECK R., 2009, « Esprit et genèse de la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire », *Histoire, économie & société, 28e année*, 3, p. 5-15.

BECKER G.S., 1962, « Investment in Human Capital: A Theoretical Analysis », *Journal of Political Economy*, *70*, 5, Part 2, p. 9-49.

BELLEY J.-G., 2000, *Le contrat entre droit, économie et société. Étude sociojuridique des achats d'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Cowansville, Québec, Éditions Yvon Blais, 345 p.

BELVAUX B., NOTEBAERT J.-F., 2018, *Crosscanal et omnicanal*, 2e édition, Malakoff, Dunod, 192 p.

BENQUET M., 2013, « Le circuit de secours syndical », *Agone*, 50, 1, p. 135-157.

BERNARD S., 2012, « La promotion interne dans la grande distribution : la fin d'un mythe ? », *Revue française de sociologie*, 53, 2, p. 259-291.

BERNARD S., 2016, « L'épargne salariale dans la grande distribution. Du partage des bénéfices au partage des risques », *Revue Française de Socio-Économie*, n°16, 1, p. 61-80.

BERNARD S., 2020, *Le nouvel esprit du salariat : rémunérations, autonomie, inégalités*, Paris, Presses Universitaires de France, 254 p.

BERNARD S., BETHOUX É., ICHER É.P., 2019, « Tout salaire mérite enquête », *Terrains & travaux*, n°35, 2, p. 5-21.

BEROUD S., LE CROM J.-P., YON K., 2012, « Représentativités syndicales, représentativités patronales. Règles juridiques et pratiques sociales. Introduction », *Travail et Emploi*, 131, p. 5-22.

BESSY C., 2007, *La contractualisation de la relation de travail*, Paris, LGDJ, 317 p.

BESSY, C., DELPEUCH, T., PELISSE, J. (dirs.), 2011, *Droit et régulations des activités économiques : perspectives sociologiques et institutionnalistes*, Paris, LGDJ, 366 p.

BETHOUX É., 2020, *Le dialogue social. Sociologie d'un concept controversé*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches en sociologie, Saclay, ENS Paris Saclay, 242 p.

BEVORT A., JOBERT A., 2011, *Sociologie du travail : les relations professionnelles*, 2e édition, Paris, Armand Colin, 283 p.

BIANCO L., 1999, « Armes des faibles, faibles armes [Cinquante ans de résistance paysanne (1949-1999)] », *Perspectives Chinoises*, 51, 1, p. 4-16.

BLOCH-LONDON C., 2000, « Les normes de temps de travail à l'épreuve des négociations : le cas des lois Aubry de réduction de la durée du travail », *Travail et Emploi*, 83, p. 27-45.

BLYTON P., HASSARD J., HILL S., STARKEY K., 2017, *Time, Work and Organization*, London, Taylor & Francis, 171 p.

BOISARD P., FERMANIAN J.-D., 1999, « Les rythmes de travail hors norme », *Économie et Statistique*, 321, 1, p. 111-131.

BOLLE DE BAL M., 1964, « Crise, mutation et dépassement de la rémunération au rendement », *Sociologie du travail*, 6, 2, p. 113-134.

BOLTANSKI L., 1982, *Les cadres : la formation d'un groupe social*, Paris, Éditions de Minuit, 523 p.

BOLTANSKI L., CHIAPELLO È., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 980 p.

BOUFFARTIGUE P., 1999, « La crise d'un salariat de confiance. Les cadres déstabilisés », *Actuel Marx*, n°26, 2, p. 53-68.

BOUFFARTIGUE P., BOCCHINO M., 1998, « Travailler sans compter son temps ? Les cadres et le temps de travail », *Travail et Emploi*, 74, p. 37-50.

BOUFFARTIGUE P., BOUTEILLER J., 2001, « La réduction du temps de travail à l'épreuve des cadres », dans DURAND C., PICHON A. (dirs.), *Temps de travail et temps libre*, Paris, De Boeck Supérieur, p. 211-226.

BOUFFARTIGUE P., BOUTEILLER J., 2002, « L'érosion de la norme du temps de travail », *Travail et Emploi*, 92, p. 43-55.

BOUFFARTIGUE P., BOUTEILLER J., 2005, « Mesure et dé-mesure du temps de travail : Les enquêtes de 1995 et 2001 sur la durée du temps de travail. », Rapport de recherche, Laboratoire d'économie et sociologie du travail, 54 p.

BOULIN J.-Y., LESNARD L., 2016, « Travail dominical, usages du temps et vie sociale et familiale : une analyse à partir de l'enquête Emploi du temps », *Économie et Statistique*, 486, 1, p. 149-182.

BOULIN J.-Y., LESNARD L., 2017, *Les batailles du dimanche : l'extension du travail dominical et ses conséquences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 288 p.

BOURDIEU J., BREDA T., 2016, « Des délégués syndicaux sous-payés : une situation de discrimination stratégique ? Une analyse économétrique à partir de l'enquête REPONSE de 2010 », *Travail et Emploi*, 145, p. 31-58.

BOURDIEU J., REYNAUD B., 2003, « Discipline d'atelier et externalités dans la réduction de la durée du travail au XIX[e] siècle », dans FRIDENSON P., REYNAUD B. (dirs.), *La France et le temps de travail (1814-2004)*, Paris, Odile Jacob, p. 15-53.

BOURDIEU P., 1963, « La société traditionnelle : Attitude à l'égard du temps et conduite économique », *Sociologie du travail*, 5, 1, p. 24-44.

BOURDIEU P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62, 1, p. 69-72.

BOURDIEU P., 1986, « La force du droit : Éléments pour une sociologie du champ juridique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 64, 1, p. 3-19.

BOURDIEU P., 1990, « Droit et passe-droit », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 81, 1, p. 86-96.

BOUVIER G., DIALLO F., 2010, « Soixante ans de réduction du temps de travail dans le monde », *Insee Première*, 1273, 4 p.

BOYER R., 2015, *Économie politique des capitalismes : théorie de la régulation et des crises*, Paris, La Découverte, 384 p.

BRON J., 1984, *Histoire du mouvement ouvrier français. Tome 1: Le droit à l'existence : Du début du XIX[e] siècle à 1884*, Paris, Éditions Ouvrières, 253 p.

BRUHAT J., 1952, *Histoire du mouvement ouvrier français. Tome 1. Des origines à la révolte des canuts*, Paris, Éditions sociales, 287 p.

BUE J., 2002, « Temps partiels des femmes : entre "choix" et contraintes », *Premières Informations et premières synthèses DARES*, 08.2, 8 p.

BUE J., COUTROT T., 2009, « Horaires atypiques et contraintes dans le travail : une typologie en six catégories », *Premières Informations et premières synthèses DARES*, 22.2, 7 p.

BUE J., CRISTOFARI M.-F., 1987, « Horaires et primes », dans Insee (dir.), *Données sociales*, Paris, Insee, p. 188-190.

BUE J., HAMON-CHOLET S., 2006, « Présentation des enquêtes sur les conditions de travail menées en France depuis 1978 », *Santé, Société et Solidarité*, 5, 2, p. 139-142.

BUE J., ROUX-ROSSI D., 1993, *Le travail de nuit des femmes dans l'industrie*, Paris, La Documentation française, 211 p.

BUE J., ROUX-ROSSI D., 2002, « Salarié(e) à temps partiel et réduction collective du temps de travail : la question du choix », *Travail et Emploi*, 90, p. 39-53.

BURAWOY M., 1982, *Manufacturing consent: changes in the labor process under monopoly capitalism*, Chicago London, The University of Chicago press, 286 p.

BURAWOY M., 2009, *The extended case method: four countries, four decades, four great transformations, and one theoretical tradition*, Berkeley, University of California Press, 338 p.

BURAWOY M., 2010, « From Polanyi to Pollyanna: The False Optimism of Global Labor Studies », *Global Labour Journal*, 1, 2, p.301-313.

BURAWOY M., 2012, « Manufacturing Consent revisité », *La nouvelle revue du travail*, 1, en ligne, URL [https://journals.openedition.org/nrt/122].

BURAWOY M., WRIGHT E.O., 2002, « Sociological Marxism », dans TURNER J.H. (dir.), *Handbook of Sociological Theory*, Boston, Springer, p. 459-486.

BURAWOY M., WRIGHT E.O., 2021, *Pour un marxisme sociologique*, Paris, Éditions sociales, 155 p.

CABANTOUS A., 2009, *Histoire de la nuit : XVIIe-XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 387 p.

CABANTOUS A., 2013, *Le dimanche, une histoire : Europe occidentale, 1600-1830*, Paris, Seuil, 355 p.

CAMARD S., 2002, « Comment interpréter les statistiques des grèves ? », *Genèses*, 47, 2, p. 107-122.

CARTERON H., 2008, « Volontaires pour la nuit : des ouvrières de l'industrie laitière », dans LINHART D. (dir.), *Pourquoi travaillons-nous ?*, Toulouse, ERES, p. 239-264.

CASTEL N., DELAHAIE N., PETIT H., 2011, « La négociation salariale au prisme des politiques de rémunération en France », *La Revue de l'Ires*, n°70, 3, p. 89-118.

CASTEL R., 1995, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat.*, Paris, Fayard, 490 p.

CAZENAVE H., 1937, *L'application de la loi sur le repos hebdomadaire (loi du 13 juillet 1906)*, thèse de doctorat en droit, Paris, Université de Paris.

CEFAÏ D., 1996, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 14, 75, p. 43-66.

CETTE G., 1990, « Durée d'utilisation des équipements : l'inversion d'une tendance longue », *Économie et Statistique*, 231, 1, p. 33-47.

CETTE G., TADDEI D., 1995, « Durée d'utilisation des équipements industriels : mesure et éléments de comparaison internationale », *Économie et Statistique*, 287, 1, p. 27-36.

CHABAULT V., 2009, « D'un investissement culturel à l'autre. Deux générations d'employé(e)s à la FNAC », *Le Mouvement Social*, 228, 3, p. 131-145.

CHABAULT V., 2010, *La FNAC, entre commerce et culture*, Paris, Presses Universitaires de France, 232 p.

CHAIGNAUD F., 2009, *L'affaire Berger-Levrault : le féminisme à l'épreuve (1897 - 1905)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 267 p.

CHAMPAGNE P., 1984, « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52, 1, p. 19-41.

CHAPUT H., WOLFF L., 2008, « L'évolution des politiques salariales dans les établissements français : des combinaisons de plus en plus complexes de pratiques », dans AMOSSE T., BLOCH-LONDON C., WOLFF L. (dirs.), *Les relations sociales en entreprise*, Paris, La Découverte, p. 355-375.

CHATRIOT A., 2004, « Débats internationaux, rupture politique et négociations sociales : le bond en avant des 40 heures 1932-1938 », dans FRIDENSON P., REYNAUD B. (dirs.), *La France et le temps de travail (1814-2004)*, Paris, Odile Jacob, p. 83-108.

CHATRIOT A., CHESSEL M.-E., 2006, « L'histoire de la distribution : un chantier inachevé », *Histoire, économie société*, *25e année*, 1, p. 67-82.

CHENU A., 1990, *L'archipel des employés*, Paris, Insee, 228 p.

CHENU A., 2002, « Les horaires et l'organisation du temps de travail », *Économie et Statistique*, 352, 1, p. 151-167.

CHENU A., LESNARD L., 2006, « Time Use Surveys: a Review of their Aims, Methods, and Results », *European Journal of Sociology*, 47, p. 335-359.

CHENU A., ROBINSON J.P., 2002, « Synchronicity in the work schedules of working couples », *Monthly Labor Review*, 125, p. 55-63.

CHESSEL M.-E., 2012, *Consommateurs engagés à la Belle Époque, La ligue sociale d'acheteurs*, Paris, Presses de Sciences Po, 345 p.

CHEVALIER L., 2007, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX*[e] *siècle*, Paris, Perrin, 566 p.

CIANFERONI N., 2020, « La pointeuse à l'épreuve de la dilatation des temps dans la grande distribution », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, en ligne, URL [http://journals.openedition.org/temporalites/7685]

CLOUET H., 2018, *Aux guichets du temps partiel. Transactions temporelles dans le service public d'emploi allemand et français,* thèse de doctorat en sociologie, Paris, Sciences Po Paris, 562 p.

CLOUET H., 2022, *Rationner l'emploi. La promotion du temps partiel par les services publics d'emploi allemands et français*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 252 p.

COBB R.W., ELDER C.D., 1972, *Participation in American politics: the dynamics of agenda-building*, Boston, Allyn and Bacon, 192 p.

COCANDEAU-BELLANGER L., HELSON C., 2013, « Le paradigme de l'« adulte conciliateur » : un analyseur temporel des parcours de vie aujourd'hui », dans MELCHIOR J.-P., BURNAY N., ERTUL S. (dirs.), *Parcours sociaux et nouveaux desseins temporels*, Bruxelles, Éditions Académia, p. 177-199.

COLLECTIF D'ANALYSE DES FAMILLES EN CONFINEMENT, 2021, *Familles confinées : Le cours anormal des choses*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 148 p.

COLLIN F., DHOQUOIS R., GOUTIERRE P.-H., JEAMMAUD A., LYON-CAEN G., ROUDIL A., 1980, *Le Droit capitaliste du travail*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 280 p.

CONEN W., BEER P. DE, 2021, « When two (or more) do not equal one: an analysis of the changing nature of multiple and single jobholding in Europe », *Transfer: European Review of Labour and Research*, 27, 2, p. 165-180.

CONEN W., SCHULZE BUSCHOFF K., 2021, « Introduction au numéro spécial: Le cumul d'emplois en Europe », *Transfer: European Review of Labour and Research*, 27, 2, p. 149-155.

CORNWELL B., GERSHUNY J., SULLIVAN O., 2019, « The Social Structure of Time: Emerging Trends and New Directions », *Annual Review of Sociology*, 45, 1, p. 301-320.

CORON C., 2019, « Quantifier les inégalités salariales », *Terrains & travaux*, n°35, 2, p. 69-90.

COTTRELL M., LETREMY P., MACAIRE S., MEILLAND C., MICHON F., 2002, « Le temps de travail des formes particulières d'emploi », *Économie et Statistique*, 352, 1, p. 169-189.

COUILLEROT, J., DJORDJEVIC, É., PLOUVIEZ, M., TORTORELLA, S. (dirs.), 2019, « Marx et le droit », *Droit et philosophie*, 10, 307 p.

COUTU, M., ROCHER, G. (dirs.), 2005, *La légitimité de l'État et du droit : autour de Max Weber*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval, 384 p.

DANIEL C., 2019, « La négociation collective d'entreprise entre 2014 et 2016 : quelles caractéristiques, quelles pratiques ? », *Dares Analyses*, 11, 14 p.

DANIEL C., LETROUBLON C., 2018, « Le travail en horaires atypiques : quels salariés pour quelle organisation du temps de travail ? », *Dares Analyses*, 30, 12 p.

DANTEC R., 2008, *Il y a un siècle, le dimanche*, Rennes, Éditions Ouest-France, 141 p.

DAUMAS J.-C., 2006, « Consommation de masse et grande distribution », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°91, 3, p. 57-76.

DAUNE-RICHARD A.-M., 2003, « La qualification dans la sociologie française : en quête des femmes », dans LAUFER J., MARRY C., MARUANI M. (dirs.), *Le travail du genre*, Paris, La Découverte, p. 138-150.

DE VRIES J., 2008, *The industrious revolution: consumer behavior and the household economy, 1650 to the present*, Cambridge; New York, Cambridge University Press, 327 p.

DECOUFLE A.-C., SVENDSEN N., 1984, « Contribution à une histoire des durées du travail dans l'industrie française du milieu du XIXe siècle à la Seconde guerre mondiale », *Travail et Emploi*, 20, p. 57-70.

DEJEAN C., 1961, « La crise du salaire au rendement : un exemple belge », *Sociologie du travail*, 3, 2, p. 124-139.

DEJEAN C., 1964, « La liaison des salaires à la production : évolution de ses modalités », *Sociologie du travail*, 6, 2, p. 135-143.

DELAHAIE N., DUHAUTOIS R., 2013, « L'impact des dispositifs collectifs de partage des bénéfices sur les rémunérations en France : une analyse empirique sur la période 1999-2007 », Rapport de recherche, Noisy-le-Grand, CEE / IRES, 80 p.

DELATTRE S., 2003, *Les douze heures noires. La nuit à Paris au XIX*e *siècle*, Paris, Albin Michel, 851 p.

DELMAS C., 2015, « Formation et identité syndicale à la CFE-CGC », *Travail et emploi*, n°144, 4, p. 31-59.

DELON P., 1969, *Les Employés. De la plume d'oie à l'ordinateur, un siècle de lutte, origines et activité de la fédération CGT*, Éditions sociales, Paris, 224 p.

DELPEUCH T., DUMOULIN L., GALEMBERT (DE) C., 2014, *Sociologie du droit et de la justice*, Paris, Armand Colin, 320 p.

DENIS J.-M., 2001, *Le Groupe des Dix, un modèle syndical alternatif ?*, Paris, Ministère de l'emploi et de la solidarité, Dares, 244 p.

DENIS J.-M., PERNOT J.-M., 2018, « Le référendum d'entreprise : La démocratie sociale contre les syndicats ? », *Socio-économie du Travail*, 4, p. 55-80.

DENIS J.-M., ROZENBLATT P., 1998, « L'institution d'un syndicalisme fédéré interprofessionnel. Le groupe des Dix », *Sociologie du travail*, 40, 2, p. 263-277.

DENIS J.-M., 1996, *Les coordinations : recherche désespérée d'une citoyenneté*, Paris, Syllepse, 205 p.

DEPORCQ B., 2019, *Clic-P - L'intersyndicale qui fait trembler les enseignes*, Paris, Syllepse, 152 p.

DESPLATZ R., JAMET S., PASSERON V., ROMANS F., 2003, « La modération salariale en France depuis le début des années 1980 », *Économie et Statistique*, 367, 1, p. 39-67.

DEVETTER F.-X., 2001, *L'économie de la disponibilité temporelle au travail : la convention fordiste et ses remises en cause*, thèse de doctorat en sciences économiques, Lille, Lille 1, 356 p.

DEVETTER F.-X., 2002a, « Vers une nouvelle norme des temps de travail ? Temps subis ou temps choisis ? », *Formation Emploi*, 78, p. 53-67.

DEVETTER F.-X., 2002b, « La régulation des temps de travail atypiques : entre allocation hiérarchique et transaction », *Travail et Emploi*, 92, p. 57-69.

DEVETTER F.-X., 2006, « La disponibilité temporelle au travail des femmes : une disponibilité sans contrepartie ? », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 4, en ligne, URL [http://journals.openedition.org/temporalites/366]

DEVETTER F.-X., 2008, « Travailler au-delà de 48 heures par semaine », *Travail et Emploi*, 114, p. 59-70.

DIDRY C., 2002, *Naissance de la convention collective : débats juridiques et luttes sociales en France au début du 20e siècle*, Paris, Éditions EHESS, 267 p.

DODIER N., 2003, *Leçons politiques de l'épidémie de sida*, Paris, Éditions EHESS, 359 p.

DOERINGER P.B., PIORE M.J., 1971, *Internal labor markets and manpower analysis*, Lexington, Head Lexington Books, 215 p.

DOHRN-VAN ROSSUM G., 1997, *L'histoire de l'heure : l'horlogerie et l'organisation moderne du temps*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 466 p.

DOLLEANS E., 1967, *Histoire du mouvement ouvrier. Tome 1: 1830-1870*, Paris, Armand Colin, 398 p.

DOMAIN M., 2014, « Jaurès et la grève des tullistes calaisiens (12 novembre 1900 - 7 février 1901) », *Cahiers Jaurès*, 211, p. 53-75.

DOWNS L.L., 2006, « Salaires et valeur du travail », *Travail, genre et sociétés*, n°15, 1, p. 31-49.

DRESSEN M., ROUX-ROSSI D., 1996, « "Banque directe" ou la brèche dans le décret de 1937 », *Travail et Emploi*, 68, p. 23-38.

DREYFUS M., 1995, *Histoire de la C.G.T.*, Paris, Complexe, 416 p.

DUBESSET M., 1995, « L'application de la loi de 1892 dans le textile lyonnais », dans ZANCARINI-FOURNEL M., AUSLANDER L. (dirs.), *Différence des sexes et protection sociale (XIXe-XXe siècles)*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, p. 93-104.

DUPRAY A., MOULLET S., 2015, « Le salaire moindre des femmes : une question d'individu ou de profession ? », *Travail et emploi*, n°144, 4, p. 81-107.

DUPUY C., SARFATI F., 2019, « « Pour des développeurs, c'est pas énorme ! » », *Terrains & travaux*, n°35, 2, p. 113-135.

DURAND C., 1959, « Rémunération au rendement et motivations ouvrières », *Sociologie du travail*, 1, 1, p. 46-57.

DURKHEIM É., [1893] 2013*, De la division du travail social,* Paris, Presses Universitaires de France, 420 p.

DURKHEIM É., 1950, *Leçons de sociologie*, 6e édition, Paris, Presses Universitaires de France, 364 p.

EDELMAN B., 1978, *La légalisation de la classe ouvrière*, Paris, Christian Bourgois, 253 p.

ERREN T.C., PAPE H.G., REITER R.J., PIEKARSKI C., 2008, « Chronodisruption and cancer », *Die Naturwissenschaften*, 95, 5, p. 367-382.

ESKRIDGE W.N., 2002, *Equality practice: civil unions and the future of gay rights*, New York, Routledge, 280 p.

EVAN W.M., 1965, « Law as an Instrument of Social Change », dans GOULDNER A.W., MILLER S.M. (dirs.), *Applied Sociology: Opportunities and Problems*, New York, Free Press, p.285-293.

EWICK P., SILBEY S.S., 1998, *The common place of law: stories from everyday life*, Chicago, University of Chicago Press, 318 p.

EYRAUD F., JOBERT A., TALLARD M., ROZENBLATT P., 1989, *Les Classifications dans l'entreprise : production des hiérarchies professionnelles et salariales*, Paris, La Documentation Française, 334 p.

FAURE A., 1977, « Classe malpropre, classe dangereuse ? Quelques remarques à propos des chiffonniers parisiens au XIX[e] siècle et de leurs cités », *Recherches*, 29, p. 79-102.

FAVENNEC-HERY F., GRASSI B., 1993, « Rigueur et incertitudes du principe du repos dominical », *Droit Social*, 4, p. 336-345.

FICHOU J.-C., 2011, « Les conserveurs bretons et les lois ouvrières : 1872-1914 », dans LAVIALLE C. (dir.), *Le travail en question, XVIII[e]-XX[e] siècles*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, p. 373-388.

FILLIEULE O., 2007, « On n'y voit rien. Le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations protestataires. », dans FAVRE P., FILLIEULE O., JOBARD F. (dirs.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte, p. 215-240.

FRANÇOIS P., 2005, « L'analyse sociologique des rémunérations. Bilan et perspectives », Journées "Approches du marché du travail", GDR Économie et sociologie, CEE-CSO-LEST, Aix-en-Provence, 2005, 47 p.

FRANÇOIS P., 2005, *Le monde de la musique ancienne : sociologie économique d'une innovation esthétique*, Paris, Economica, 231 p.

FREYSSINET J., 1997, *Le temps de travail en miettes. Vingt ans de politique de l'emploi et de négociation collective*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 271 p.

FRIDENSON P., 2004, « La multiplicité des processus de réduction de la durée du travail de 1814 à 1932 : négociations, luttes, textes et pratiques », dans FRIDENSON P., REYNAUD B. (dirs.), *La France et le temps de travail (1814-2004)*, Paris, Odile Jacob, p. 55-82.

FULLA M., 2018, « Quand Pierre Mauroy résistait avec rigueur au "néo-libéralisme" (1981-1984) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 138, p. 49-63.

GALANTER M., 1974, « Why the "Haves" Come out Ahead: Speculations on the Limits of Legal Change », *Law & Society Review*, 9, 1, p. 95-160.

GALANTER M., 2013, « ‹ Pourquoi c'est toujours les mêmes qui s'en sortent bien ? › : réflexions sur les limites de la transformation par le droit », *Droit et société*, n°85, 3, p. 575-640.

GARNER H., MEDA D., SENIK C., 2005, « Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, les leçons des enquêtes auprès des ménages », *Travail et Emploi*, 102, p. 57-67.

GAZIER B., PETIT H., 2019, *Économie du travail et de l'emploi*, Paris, La Découverte, 375 p.

GEERKENS É., HATZFELD N., VOLKOFF S., MOLINIE A.-F., 2019, « 1978 : la première enquête statistique sur les conditions de travail en France. Entretien avec ses concepteurs », dans

GEERKENS E., HATZFELD N., LESPINET-MORET I., VIGNA X. (dirs.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, p. 268-281.

GEORGES N., TRANCART D., MEDA D., 2009, « Horaires de travail des couples, satisfaction et conciliation entre vie professionnelle et vie familiale », dans PAILHE A., SOLAZ A. (dirs.), *Entre famille et travail. Des arrangements de couples aux pratiques des employeurs*, Paris, La Découverte, p. 55-78.

GIOTTO T., 2017, *La désynchronisation des temps professionnels : vers un nouvel ordre temporel ?*, thèse de doctorat en sociologie, Toulouse, Toulouse 2, 488 p.

GIOTTO T., 2021, *La désynchronisation des temps professionnels : vers un nouvel ordre temporel ?*, Toulouse, Octares, 252 p.

GIOTTO T., THOEMMES J., 2017, « Le compte épargne temps. Mieux vivre ou travailler plus ? », *La nouvelle revue du travail*, 11, en ligne, URL [https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01672858].

GIOTTO T., THOEMMES J., 2022, « Les comptes épargne-temps en France et en Allemagne Une analyse comparative des accords d'entreprise », *Socio-économie du travail*, 1, 9, p. 83-116.

GIRAUD B., 2009, *Faire la grève : Les conditions d'appropriation de la grève dans les conflits du travail en France*, thèse de doctorat en science politique, Paris, Paris 1, 2 vol.

GIRAUD B., 2013, « Derrière la vitrine du " dialogue social " : les techniques managériales de domestication des conflits du travail », *Agone*, 50, 1, p. 33-63.

GIRAUD B., 2017, « « Quand on va au juridique, c'est qu'on a déjà perdu » », *Politix*, n°118, 2, p. 131-155.

GIRAUD B., YON K., BEROUD S., 2018, *Sociologie politique du syndicalisme*, Paris, Armand Colin, 224 p.

GODART J., 1910, *Le travail de nuit dans les boulangeries*, Association nationale française pour la protection légale des travailleurs, Paris, Félix Alcan, 72 p.

GODECHOT O., 2007, *Working rich. Salaires, bonus et appropriation du profit dans l'industrie financière*, Paris, La Découverte, 306 p.

GOLLAC M., WOLFF L., VOLKOFF S., 2014, *Les conditions de travail*, Paris, La Découverte, 128 p.

GOSSEZ C., ABAUZIT R., 1986, « La nuit en rose ? », *Nouvelles Questions Féministes*, 13, p. 55-64.

GOURGUES G., SAINTY J., 2015, « La négociation d'entreprise au piège du référendum. Les enseignements des nouveaux accords d'entreprise des usines italiennes Fiat (2010-2011) », *Sociologie du travail*, 57, 3, p. 344-368.

GRIMAUD P., 2015, *Entre normes et pratiques, les horaires atypiques de travail dans le commerce : quelles configurations salariales et militantes à l'origine de leur contestation ?*, Mémoire de Master 2 de sociologie, Saint-Quentin-en-Yvelines, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 162 p.

GROSSIN W., 1974, *Les temps de la vie quotidienne*, La Haye, Mouton, 416 p.

GROSSIN W., 1982, « Aménagement du temps et comportements culturels », *Revue française des affaires sociales*, 2, p. 75-86.

GROSSIN W., 1996, *Pour une science des temps : introduction à une écologie temporelle*, Toulouse, Octares, 270 p.

GROUX G., 2010, « Europe centrale et de l'Est : une amplification de nouvelles pratiques de dialogue social de l'industrie ? », *Travail et Emploi*, 123, p. 67-76.

GROUX G., MOURIAUX R., 1992, *La CGT. Crises et alternatives*, Paris, Economica, 307 p.

GUILBERT M., 1960, « Rémunération au temps et rémunérations au rendement dans la métallurgie parisienne : Étude dans les industries des métaux de la région parisienne », *Sociologie du travail*, 2, 2, p. 107-121.

GUILLAUME, C. (dir.), 2014, *La CFDT : sociologie d'une conversion réformiste*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 274 p.

GUILLAUME C., 2015, « Les syndicats britanniques et le recours au contentieux juridique », *La nouvelle revue du travail*, 7, en ligne, URL [http://journals.openedition.org/nrt/2354].

HAICAULT M., D'IRIBARNE A., 1998, « Travail à distance et /ou le travail à domicile : le télétravail », Rapport de recherche, LEST, 44 p.

HAMERMESH D.S., STANCANELLI E., 2015, « Long Workweeks and Strange Hours », *Industrial & labor relations Review*, 68, 5, p. 1007-1018.

HARLINE C., 2007, *Sunday: a history of the first day from Babylonia to the Super Bowl*, New York, Yale University Press, 450 p.

HAUPT H.-G., 1987, « Les petits commerçants et la politique sociale. L'exemple de la loi sur le repos hebdomadaire », *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine*, 8, p. 7-34.

HENNION-MOREAU S., 1990, « La règle du repos dominical », *Droit social*, 5, p. 434-449.

HIRATA H.S., ROGERAT C., 1988, « Technologie, qualification et division sexuelle du travail », *Revue française de sociologie*, *29*, 1, p. 171-192.

HIRSCHMAN A.O., 1970, *Exit, voice, and loyalty: responses to decline in firms, organizations, and states*, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 162 p.

HOPKINS E., 1982, « Working Hours and Conditions during the Industrial Revolution: A Re-Appraisal », *The Economic History Review*, *35*, 1, p. 52-66.

ISRAËL L., 2001, « Usages militants du droit dans l'arène judiciaire : le *cause lawyering* », *Droit et société*, n°49, 3, p. 793-824.

ISRAËL L., 2003, « Faire émerger le droit des étrangers en le contestant, ou l'histoire paradoxale des premières années du GISTI », *Politix*, 16, 62, p. 115-143.

ISRAËL L., 2005, *Robes noires, années sombres : avocats et magistrats en résistance pendant la seconde guerre mondiale*, Paris, Fayard, 547 p.

ISRAËL L., 2009, *L'arme du droit*, Paris, Presses de Sciences Po, 144 p.

ISRAËL L., 2020, *À la gauche du droit : mobilisations politiques du droit et de la justice en France (1968-1981)*, Paris, Éditions EHESS, 346 p.

JACQUES T., 2015, « La grande distribution et le repos dominical. Aux origines d'une controverse vieille de 45 ans », *Le Mouvement Social*, n°251, 2, p. 15-32.

JANVIER J.-M., 1928, *Organisation professionnelle et repos hebdomadaire*, Paris, Presses Universitaires de France.

JARRIGE F., REYNAUD B., 2011, « La durée du travail, la norme et ses usages en 1848 », *Genèses*, *85*, 4, p. 70-92.

JAVILLIER J.-C., 1978, *Droit du travail*, 1e édition, Paris, LGDJ, 481 p.

JAVILLIER J.-C., 1981, *Droit du travail*, 6e édition, Paris, LGDJ, 700 p.

JEAMMAUD A., 1980, « Les fonctions du droit du travail », dans ROUDIL A., COLLIN F., DHOQUOIS R., GOUTIERRE P.-H., LYON-CAEN G., JEAMMAUD A. (dirs.), *Le droit capitaliste du travail*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 149-254.

JEAMMAUD A., 1982, « Le nouveau régime du temps de travail », *Droit social*, 4, p. 305-334.

JEAMMAUD A., 1990, « La règle de droit comme modèle », *Recueil Dalloz*, p. 199-210.

JEAMMAUD A., 2005, « Le droit du travail dans le capitalisme, question de fonctions et de fonctionnement », *Working Papers Centro Studi di Diritto del Lavoro Europeo "Massimo D'Antona"*, 41, p. 30.

JENKINS S.P., OSBERG L., 2004, « Nobody to play with? the implications of leisure coordination », dans HAMERMESH D., PFANN G. (dirs.), *The Economics of Time Use: Contributions to Economic Analysis*, Amsterdam, The Netherlands, Elsevier, p. 113-145.

JOBERT A., 2010, « La négociation collective du temps de travail depuis 1982 », *Droit Social*, 4, p.367-373.

JOUANIN C., 1980, *Le repos hebdomadaire. Étude sur la loi du 13 juillet 1906*, Mémoire maitrise, Nanterre, Paris X, 301 p.

KALUSZYNSKI M., 2010, « Sous les pavés, le droit : le mouvement « Critique du droit » ou quand le droit retrouve la politique », *Droit et société*, n°76, 3, p. 523.

KECK T.M., 2009, « Beyond Backlash: Assessing the Impact of Judicial Decisions on LGBT Rights », *Law & Society Review*, 43, 1, p. 151-186.

KERGOAT D., 1984, *Les femmes et le travail à temps partiel*, Paris, La Documentation française, 227 p.

KLARMAN M.J., 1994, « How Brown Changed Race Relations: The Backlash Thesis », *The Journal of American History*, 81, 1, p. 81.

KLARMAN M.J., 2005, « Brown and Lawrence (and Goodridge) », *Michigan Law Review*, 104, 3, p. 431-489.

KLARMAN M.J., 2013, *From the closet to the altar: courts, backlash, and the struggle for same-sex marriage*, Oxford, Oxford University Press, 277 p.

KOSTIUK P.F., 1990, « Compensating Differentials for Shift Work », *Journal of Political Economy*, 98, 5, p. 1054-1075.

KUHN P., LOZANO F., 2008, « The Expanding Workweek? Understanding Trends in Long Work Hours among U.S. Men, 1979–2006 », *Journal of Labor Economics*, 26, 2, p. 311-343.

LABBE D., 1995, « La syndicalisation en France depuis 1945 », Rapport de recherche, Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire, 106 p.

LAGNEAU E., 2005, « Comment étudier la médiatisation des conflits ? », dans DENIS J.-M. (dir.), *Le conflit en grève ? Tendances et perspectives de la conflictualité contemporaine*, Paris, La Dispute, p. 59-95.

LAJOINIE G., 1961, « La suppression des salaires au rendement : Un essai de solution », *Sociologie du travail*, 3, 2, p. 140-160.

LALLEMENT M., 2000, « En poste à temps partiel », *Travail, genre et sociétés*, 4, 2, p. 135-155.

LALLEMENT M., 2003, *Temps, travail et modes de vie*, Paris, Presses Universitaires de France, 227 p.

LALLEMENT M., 2009, « Les régulations du temps de travail en France », *Informations sociales*, 153, 3, p. 56-64.

LALLEMENT M., 2014, « Le travail de nuit des femmes en France dans les deux dernières décennies 2000 », *Les cahiers du Lise*, 8, p. 29.

LALOUETTE J., 2010, *Jours de fête*, Paris, Tallandier, 392 p.

LAMBERT A., 2019, « Nonstandard Working Hours and Economic Use of Free Time in the Upper Class: The Gender Gap », dans NAULIN S., JOURDAIN A. (dirs.), *The Social Meaning of Extra Money: Capitalism and the Commodification of Domestic and Leisure Activities*, Cham, Springer International Publishing, p. 183-207.

LANDAIS C., 2007, « Les hauts revenus en France (1998-2006) : Une explosion des inégalités ? », Document de travail, École d'économie de Paris, 46 p.

LANDES D.S., 1983, *L'heure qu'il est : les horloges, la mesure du temps et la formation du monde moderne*, Paris, Les Belles lettres, 637 p.

LARMARANGE, J. (dir.), 2022, *Introduction à l'analyse d'enquêtes avec R et RStudio*, en ligne, URL [https://larmarange.github.io/analyse-R/]

LASCOUMES P., LE BOURHIS J.-P., 1996, « Des "passe-droits" aux passes du droit. La mise en œuvre socio-juridique de l'action publique », *Droit et société*, 32, 1, p. 51-73.

LASCOUMES P., SERVERIN E., 1988, « Le droit comme activité sociale : pour une approche wébérienne des activités juridiques », *Droit et Société*, 9, 1, p. 165-187.

LASCOUMES P., ZANDER H., 1984, *Marx, du « vol de bois » à la critique du droit : Karl Marx à la « Gazette rhénane », naissance d'une méthode : édition critique de « Débats sur la loi relative au vol de bois » et « Justification du correspondant de la Moselle »*, Paris, Presses Universitaires de France, 281 p.

LAUFER J., MARUANI M., SILVERA R., ZYLBERBERG-HOCQUARD M.-H., LANQUETIN M.-T., BUE J., ROUX-ROSSI D., XIMENES G., BOUTROUE M.-F., 2001, « Le travail de nuit des femmes », *Travail, genre et sociétés*, n°5, 1, p. 135-160.

LE CROM J.-P., 2012, « Le rôle de l'administration du Travail dans la reconnaissance de la représentativité des organisations professionnelles. Interprétation et usages de l'ex-article L. 133-2 du Code du travail (1946-2006) », *Travail et Emploi*, 131, p. 119-136.

LE GOFF J., 1960, « Au Moyen Age : temps de l'Église et temps du marchand », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 15, 3, p. 417-433.

LE GOFF J., 1963, « Le temps du travail dans la crise du XIVe siècle : du temps médiéval au temps moderne », *Le Moyen Âge*, *LXIX*, p. 597-613.

LE GOFF J., 1977, *Pour un autre Moyen Âge : temps, travail et culture en Occident, 18 essais*, Paris, Gallimard, 420 p.

LEE S., MCCANN D., MESSENGER J.C., 2007, *Working time around the world: trends in working hours, laws and policies in a global comparative perspective*, London, Routledge, 220 p.

LEFEBVRE M., MEUBLAT O., POUQUET L., 2006, « L'évolution de l'emploi dans le commerce. Quelques mécanismes économiques à l'épreuve des faits », *Cahier de recherche du CREDOC*, C229, 124 p.

LEMERCIER C., 2003, *Un si discret pouvoir. Aux origines de la chambre de commerce de Paris 1803-1853*, Paris, La Découverte, 408 p.

LESNARD L., 2004a, « Schedules as sequences: a new method to analyze the use of time based on collective rhythm with an application to the work arrangements of French dual-earner couples », *Electronic International Journal of Time Use Research*, 1, 1, p. 60-84.

LESNARD L., 2004b, « Schedules as sequences: a new method to analyze the use of time based on collective rhythm with an application to the work arrangements of French dual-earner couples », *Electronic International Journal of Time Use Research*, 1, 1, p. 60-84.

LESNARD L., 2006a, « Flexibilité des horaires de travail et inégalités sociales », dans Insee (dir.), *Données sociales*, Paris, Insee, p. 371-378.

LESNARD L., 2006b, « Flexibilité et concordance des horaires de travail dans le couple », dans Insee (dir.), *Données sociales*, Paris, Insee, p. 379-384.

LESNARD L., 2008, « Off-Scheduling within Dual-Earner Couples: An Unequal and Negative Externality for Family Time », *American Journal of Sociology*, 114, 2, p. 447-490.

LESNARD L., 2009, *La famille désarticulée*, Paris, Presses Universitaires de France, 224 p.

LESNARD L., SAINT POL T. DE, 2006, « Introduction aux méthodes d'appariement optimal (Optimal Matching Analysis) », *Bulletin de méthodologie sociologique,* 90, p. 5-25.

LESNARD L., SAINT POL T. DE, 2008, « Organisation du travail dans la semaine des individus et des couples actifs : le poids des déterminants économiques et sociaux », *Économie et statistique*, 414, p. 53-74.

LESTRADE S., 2013, « Le commerce de proximité de la grande distribution en France. De nouveaux modèles de magasins pour de nouvelles relations avec la ville ? », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 108, 1, p. 24-35.

LETROUBLON C., 2016, « Le travail du dimanche en 2015 », *Dares Résultats*, 83, 6 p.

LUTZ B., WILLENER A., 1964, « Réalité d'une crise de la rémunération au rendement », *Sociologie du travail*, 6, 2, p. 144-156.

LYON-CAEN G., 1951, « Les fondements historiques et rationnels du Droit du travail », *Droit Ouvrier*, p. 52-56.

LYON-CAEN G., 1995, *Le droit du travail : une technique réversible*, Paris, Dalloz, 99 p.

LYON-CAEN G., 2004, « Permanence et renouvellement du Droit du travail dans une économie globalisée », *Droit Ouvrier*, p. 49-52.

MACHU L., PELISSE J., 2019a, « Vies et victoire d'un instrument juridique (partie 2) : des usages contemporains à la fin de la dérogation en droit du travail ? », *Revue de Droit du Travail*, 9, p. 559-568.

MACHU L., PELISSE J., 2019b, « Vies et victoire d'un instrument juridique (partie 1) : la dérogation dans l'histoire du droit du travail », *Revue de Droit du Travail*, 6, p. 407-413.

MAILLARD C., 2016, *Un syndicalisme impossible ? L'aventure oubliée des Jaunes*, Paris, Vendémiaire, 163 p.

MAITTE C., TERRIER D., 2012, « Conflits et résistances autour du temps de travail avant l'industrialisation », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 16, en ligne, URL [https://journals.openedition.org/temporalites/2203].

MAITTE C., TERRIER D., 2020, *Les rythmes du labeur : enquête sur le temps de travail en Europe occidentale, XIV*[e]*-XIX*[e] *siècle*, Paris, La Dispute, 420 p.

MANOUCHEHRI E., TAGHIPOUR A., GHAVAMI V., EBADI A., HOMAEI F., LATIFNEJAD ROUDSARI R., 2021, « Night-shift work duration and breast cancer risk: an updated systematic review and meta-analysis », *BMC women's health*, *21*, 1, 16 p.

MARGAIRAZ M., 2013, *L'État, les finances et l'économie. Histoire d'une conversion 1932-1952,* vol. I, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, 575 p.

MARQUIE J.-C., 2016, "Le travail de nuit : conséquences sur le sommeil et les performances", *Les Cahiers de l'Actif*, 482, p. 27-42.

MARSDEN D., BELFIELD R., BENHAMOU S., 2008, « Rémunérations incitatives et modèle salarial en France et en Grande-Bretagne », dans AMOSSE T., BLOCH-LONDON C., WOLFF L. (dirs.), *Les relations sociales en entreprise*, Paris, La Découverte, p. 399-421.

MARSEILLE, J. (dir.), 1997, *La Révolution commerciale en France. Du « Bon Marché » à l'hypermarché*, Paris, Le Monde-Éditions, 222 p.

MARUANI M., 1989, « Statut social et modes d'emplois », *Revue française de sociologie*, 30, 1, p. 31-39.

MARUANI M., 1996, « L'emploi féminin à l'ombre du chômage », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 115, 1, p. 48-57.

MARUANI M., 2017, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 123 p.

MARUANI M., MERON M., 2012a, *Un siècle de travail des femmes en France : 1901-2011*, Paris, La Découverte, 229 p.

MARUANI M., NICOLE C., 1988, « Au carrefour de la flexibilité. Conditions d'emploi et politiques de gestion de la main-d'œuvre dans le commerce », Rapport AIRESSE/CNAM.

MARUANI M., NICOLE-DRANCOURT C., 1989, *Au labeur des dames : métiers masculins, emplois féminins*, Paris, Syros/Alternatives, 191 p.

MARX K., 1859, *Contribution à la critique de l'économie politique : introduction aux Grundrisse, dite de 1857*, Paris, Éditions sociales, 288 p.

MARX K., 1864, *Le Capital. Critique de l'économie politique. Livre 1. Le procès de production du capital*, Paris, Presses Universitaires de France, 940 p.

MARX K., ENGELS F., 1848, *Manifeste du parti communiste*, Paris, EJL, 160 p.

MASSE M., 1979, « La fermeture hebdomadaire des établissements et l'évolution des techniques de commercialisation », *Droit social*, 3, p. 80-99.

MASSE M., 1980, « L'énervement de la répression en matière d'infraction au repos dominical », *Droit social*, 11, p. 460-468.

MAURICE M., WILLENER A., 1964, « Rationalité ou non-rationalité de la rémunération au rendement », *Sociologie du travail*, 6, 2, p. 157-170.

MCCANN M., 1992, « Reform Litigation on Trial Symposium: The Supreme Court and Social Change », *Law and Social Inquiry*, 17, 4, p. 715-744.

MCCANN M., 1994, *Rights at Work, pay equity reform and the politics of legal mobilization*, Chicago, The University of Chicago Press, 358 p.

MCCANN M., 1996, « Causal versus Constitutive Explanations (or, On the Difficulty of Being so Positive...) », *Law & Social Inquiry*, 21, 2, p. 457-482.

MCCANN M., 2006, « Law and Social Movements: Contemporary Perspectives », *Annual Review of Law and Social Science*, 2, 1, p. 17-38.

MCCANN M., DUDAS J., 2006, « Retrenchment… and resurgence ? Mapping the changing context of movement lawyering in the United States », dans SARAT A., SCHEINGOLD S.A. (dirs.), *Cause Lawyers and Social Movements*, Stanford California, Stanford University Press, p. 37-59.

METZGER J.-L., CLEACH O., 2004, « Le télétravail des cadres : entre suractivité et apprentissage de nouvelles temporalités », *Sociologie du Travail*, 46, 4, p. 433-450.

MIAS A., GUILLAUME C., DENIS J.-M., BOUFFARTIGUE P., 2016, « Vers un « dialogue social » administré ? », *La nouvelle revue du travail*, 8, en ligne, URL [http://journals.openedition.org/nrt/2560]

MICHEL J., 1983, *Marx et la société juridique*, Paris, Publisud, 274 p.

MINCER J., 1958, « Investment in Human Capital and Personal Income Distribution », *Journal of Political Economy*, 66, 4, p. 281-302.

MNOOKIN R.H., KORNHAUSER L., 1979, « Bargaining in the Shadow of the Law: The Case of Divorce », *The Yale Law Journal*, 88, 5, p. 950-997.

MOATI P., 2001, *L'avenir de la grande distribution*, Paris, Odile Jacob, 384 p.

MONTESQUIEU, [1748] 1995, *De l'Esprit des lois*, Paris, Gallimard, 2 tomes, 1056 p.

MORIN M.-L., DE TERSSAC G., THOEMMES J., 1998, « La négociation du temps de travail : l'emploi en jeu », *Sociologie du Travail*, 40, 2, p. 191-207.

MOTHE D., 1997, *L'utopie du temps libre*, Paris, Éditions Esprit, 108 p.

MOTTEZ B., 1966, *L'évolution des formes de rémunération. Essai sur les pratiques et les idéologies patronales*, Paris, CNRS Éditions, 267 p.

MOUTET A., 1978, « Patrons de progrès ou patrons de combat ? La rationalisation de l'industrie française au lendemain de la Première Guerre mondiale », *Recherche*, n°32-33, p. 449-489.

MUMFORD L., 1934, *Technique et civilisation*, Paris, Seuil, 414 p.

MUSSELIN C., 2005, *Le marché des universitaires : France, Allemagne, Etats-Unis.*, Paris, Presses de Sciences Po, 325 p.

NATCHKOVA N., SCHOENI C., 2008, « Qui a besoin de « protéger » les femmes ? La question du travail de nuit (1919-1934) », *Travail, genre et sociétés*, n°20, 2, p. 111-128.

NAUDIER D., 2019, « Agentes artistiques : des faiseuses de noms et de rémunérations », *Terrains & travaux*, n°35, 2, p. 23-44.

NAVILLE P., 1956, *Essai sur la qualification du travail*, Paris, Marcel Rivière et Cie, 148 p.

OFFERLE M., 1998, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 158 p.

OFFERLE M., 2012, « L'action collective patronale en France, 19e-21e siècles », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°114, 2, p. 82-97.

OLSON M., 1978, *Logique de l'action collective*, Paris, Presses Universitaires de France, 199 p.

PAILHE, A., SOLAZ, A. (dirs.), 2009, *Entre famille et travail : des arrangements de couple aux pratiques des employeurs*, Paris, La Découverte, 500 p.

PAYE S., 2017, « Les longues semaines de travail. Multiplicité et inégalité des situations », *La nouvelle revue du travail*, 11, en ligne, URL [http://journals.openedition.org/nrt/3238]

PELISSE J., 2003, « Consciences du temps et consciences du droit chez des salariés à 35 heures », *Droit et société*, n°53, 1, p. 163-186.

PELISSE J., 2004a, « Inspecteurs et jeux d'acteurs : les avatars du contrôle du temps de travail depuis les années soixante-dix », dans LE CROM J.-P. (dir.), *Les acteurs de l'histoire du droit du travail*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

PELISSE J., 2004b, *A la recherche du temps gagné : sens et usages sociaux des règles autour des 35 heures*, thèse de doctorat en sociologie, Marne-la-Vallée, Université de Marne-la-Vallée, 666 p.

PELISSE J., 2005, « A-t-on conscience du droit ? Autour des *Legal Consciousness Studies* », *Genèses*, n°59, 2, p. 114-130.

PELISSE J., 2009a, « La légitimité limitée du dialogue social comme mode d'action publique. Analyses autour des 35 heures et de leur « échec » », dans DUCLOS L., GROUX G., MERIAUX O. (dirs.), *Les nouvelles dimensions du politique. Relations professionnelles et régulations sociales*, Paris, LGDJ, p. 255-271.

PELISSE J., 2009b, « Judiciarisation ou juridicisation ? », *Politix*, n°86, 2, p. 73-96.

PELISSE J., 2012, « Temps », dans BEVORT A., JOBERT A., LALLEMENT M., MIAS A. (dirs.), *Dictionnaire du travail*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 786-792.

PELISSE J., 2018, « Travailler le droit : lectures et perspectives sociologiques », *Revue française de sociologie*, vol. 59, 1, p. 99-125.

PELISSE J., 2020, « Le référendum d'entreprise : procédure ou imposture démocratique ? », dans GROUX G., ROBERT R., FOUCAULT M. (dirs.), *Le social et le politique*, Paris, CNRS Éditions, p. 141-154.

PELISSE J., BLAVIER P., 2022, « Négocier collectivement les salaires en entreprise : quels effets de la (non) mobilisation des salariés ? », *Travail et Emploi,* à paraître.

PELISSE J., BLAVIER P., BONANNO A., FRANÇOIS P., GRIMAUD P., GOURGUES G., 2021, « Tensions et conflits du travail dans les établissements français depuis les années 2000 », Rapport de recherche, Dares - CSO, 353 p.

PENISSAT É., 2013, « À l'ombre du « dialogue social » », *Agone*, 50, p. 7-18.

PERDONCIN A., 2018, *Des Marocains pour fermer les mines : immigration et récession charbonnière dans le Nord-Pas-de-Calais (1945-1990)*, thèse de doctorat en sociologie, Saclay, Université Paris Saclay, 620 p.

PERRON D., 2010, *Histoire du repos dominical : un jour pour faire société*, Paris, Harmattan, 258 p.

PESSIS, C., TOPÇU, S., BONNEUIL, C. (dirs.), 2013, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses » : modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 309 p.

PINTO V., 2014, *À l'école du salariat*, Paris, Presses Universitaires de France, 329 p.

PIOTET, F. (dir.), 2009, *La CGT et la recomposition syndicale*, Paris, Presses Universitaires de France, 336 p.

PITTI L., 2005, « Catégorisations ethniques au travail », *Histoire & mesure*, *XX*, 3/4, p. 69-101.

POIRIER M., 2010, « Le repos dominical après la loi du 10 août 2009 », *Droit Ouvrier*, 738, p. 22-39.

POLANYI K., 1944, *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 467 p.

POULLE E., 1999a, « L'horlogerie a-t-elle tué les heures inégales ? », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 157, 1, p. 137-156.

POULLE E., 1999b, « La mesure du temps et son histoire », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 157, 1, p. 221-229.

PROST A., 1964, « La CGT à l'époque du front populaire 1934-1939 : essai de description numérique », Paris, Armand Colin, 242 p.

PROUDHON P.J., 1839, *De la célébration du dimanche : considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité*, 3e édition, Paris, Librairie de Prévot, 84 p.

RAFFIN C., YILDIZ H., 2019, « Depuis 1975, le temps de travail annuel a baissé de 350 heures, mais avec des horaires moins réguliers et plus contrôlés », dans Insee (dir.), *France, portait social*, Paris, Insee, p. 27-40.

RAY J.-E., 1988, « Les accords sur le temps de travail », *Droit Social*, 1, p. 99-114.

RAY J.-E., 2018, *Droit du travail droit vivant*, Paris, Éditions Liaisons, 393 p.

REIF X., 2012, « Le commerce de bricolage : sur un marché dynamique, des acteurs toujours plus concentrés », *Insee Première*, 1386, 4 p.

REY C., SITNIKOFF F., 2006, « Télétravail à domicile et nouveaux rapports au travail », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 34, en ligne, URL [http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/697]

REYNAUD J.-D., 1989, *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, 348 p.

REYNAUD J.-D., 1995, *Le conflit, la négociation et la règle*, Toulouse, Octarès, 268 p.

REYNAUD J.-D., 2003, « Réflexion I. Régulation de contrôle, régulation autonome, régulation conjointe », dans TERSSAC G. DE (dir.), *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud*, Paris, La Découverte, p. 103-113.

RIEUCAU G., SALOGNON M., 2013, « Le recrutement dans la grande distribution : des pratiques ajustées ? », *La Revue de l'Ires*, n°76, 1, p. 45-69.

RIVAIN J.-B., 1973, « Pour une semaine modulaire », *Droit social*, 5, p. 273-277.

ROCH J.-L., 2018, *Un autre monde du travail : La draperie en Normandie au Moyen Âge*, Mont-Saint-Aignan, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 336 p.

ROLLE P., TRIPIER P., 1978, « Valeur d'usage et valeur d'échange de la force de travail », *La division du travail*, Colloque de Dourdan, Galilée, p. 125-135.

ROSENBAND L.N., 2005, *La fabrication du papier dans la France des Lumières : les Montgolfier et leurs ouvriers ; 1761 - 1805*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 242 p.

ROSENBERG G.N., 1991, *The Hollow Hope: Can Courts Bring About Social Change ?*, Chicago, University of Chicago Press, 525 p.

ROSENBERG G.N., 1992, « The Hollow Hopes and Other Aspirations: A Reply to Feeley and McCann Symposium: The Supreme Court and Social Change », *Law and Social Inquiry*, 17, 4, p. 761-778.

ROSENBERG G.N., 1994, « Brown Is Dead! Long Live Brown ! : The Endless Attempt to Canonize a Case », *Virginia Law Review*, 80, 1, p. 161.

ROSENBERG G.N., 1996, « Positivism, Interpretivism, and the Study of Law Review Section Symposium: Gauging the Impact of Law », *Law and Social Inquiry*, 21, 2, p. 435-456.

ROSENBERG G.N., 2008, *The Hollow Hope: Can Courts Bring About Social Change ?*, 2nd ed, Chicago, University of Chicago Press, 525 p.

ROUSSEAU C., 2006, « Organisation temporelle atypique du travail et gestion des risques professionnels », *Les notes scientifiques et techniques de l'INRS*, 261, 51 p.

ROUX-ROSSI D., 2019, « D'une pratique d'entreprise à un droit à dérogation : le cas des avenants temporaires des contrats à temps partiel », *Les Cahiers du CHATEFP*, n°23, p. 79-89.

RYBCZYNSKI W., 1992, *Histoire du week-end*, Paris, Liana Levi, 230 p.

SAGLIO J., 1988, « Négociations de classification et régulation salariale dans le système française de relations professionnelles », *Travail et Emploi*, 38, p. 53-63.

SAGLIO J., 1999, « Les fondements sociaux des hiérarchies salariales en France », *Travail et Emploi*, 78, p. 21-39.

SANCHEZ R., 2019, « La structure des rémunérations dans le secteur privé en 2016 », *Dares Résultats*, 63, 8 p.

SARAT A., GROSSMAN J.B., 1975, « Courts and Conflict Resolution: Problems in the Mobilization of Adjudication », *American Political Science Review*, 69, 4, p. 1200-1217.

SAUTORY O., ZILLONIZ S., 2015, « De l'organisation des journées à l'organisation de la semaine : des rythmes de travail socialement différenciés », *Économie et statistique*, 478-479-480, p. 155-188.

SAVATIER J., 1990, « Travail de nuit des femmes et droit communautaire », *Droit social*, n° 5, p. 466-471.

SAVATIER J., 1994, « L'assouplissement des règles sur le repos dominical », *Droit Social*, 2, p. 180-186.

SAYAD A., 1999, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 537 p.

SCHEINGOLD S.A., 1974, *The Politics of Rights: Lawyers, Public Policy, and Political Change*, New Haven, Yale University Press, 224 p.

SCHOR J.B., 2017, « Does the sharing economy increase inequality within the eighty percent? findings from a qualitative study of platform providers », *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 10, 2, p. 263-279.

SCHWEITZER S., 2002, *Les femmes ont toujours travaillé : une histoire de leurs métiers, XIX*e *et XX*e *siècle*, Paris, Jacob, 329 p.

SEYS B., 1975, « Les horaires de travail en 1974 », *Économie et Statistique*, 69, 1, p. 7-17.

SHAPIRO C., STIGLITZ J.E., 1984, « Equilibrium Unemployment as a Worker Discipline Device », *American Economic Review*, 74, 3, p. 433-444.

SILVA G. DA, 2013, *Histoire de la Fédération des employés et cadres : 120 ans de luttes pour la justice sociale, 1893-2013*, Paris, L'Harmattan, 740 p.

SILVER B.J., 2003, *Forces of Labor: Workers' Movements and Globalization Since 1870*, Cambridge, Cambridge University Press, 238 p.

SILVERA R., 2014, *Un quart en moins : des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires*, Paris, La Découverte, 238 p.

SIMIAND F., 1932, *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie. Essai de théorie expérimentale du salaire.*, Paris, Félix Alcan, 621 p.

SOMBART W., 1902, *Der moderne Kapitalismus*, Leipzig, Duncker&Humbolt, 2 vol.

SPITZER S., 1983, « Marxist Perspectives in the Sociology of Law », *Annual Review of Sociology*, 9, 1, p. 103-124.

SUPIOT A., 1994, *Critique du droit du travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 280 p.

SZALAI, A. (dir.), 1972, *The Use of Time. Daily activities of Urban and Suburban Populations in Twelve Countries*, La Haye, Mouton, 868 p.

TADDEI D., 1986, *Des machines et des hommes : pour l'emploi, par une meilleure utilisation des équipements : rapport au Premier Ministre*, Paris, La Documentation française, 358 p.

THELOT C., MARCHAND O., 1997, *Le travail en France (1800-2000)*, Paris, Nathan, 269 p.

THOEMMES J., 1999, « La construction du temps de travail : normes sociales ou normes juridiques ? », *Droit et société*, 41, 1, p. 15-32.

THOEMMES J., 2000, *Vers la fin du temps de travail ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 225 p.

THOEMMES J., 2006, *L'avènement du temps des marchés. La négociation du travail sous influence*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches en sociologie, Toulouse, Université Toulouse-Le-Mirail, 2 vol.

THOEMMES J., 2009, « Du temps de travail au temps des marchés », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 10, en ligne, URL [http://journals.openedition.org/temporalites/1149]

THOEMMES J., 2010, *La négociation du temps de travail : une comparaison France-Allemagne*, Paris, LGDJ, 194 p.

THOEMMES J., 2012, « La mesure des temps des cadres : une solution pour sortir des difficultés professionnelles ? », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 16, en ligne, URL [http://journals.openedition.org/temporalites/2266]

THOEMMES J., 2013, « L'histoire oubliée des horaires individualisés : de la désynchronisation choisie à la flexibilité pour l'entreprise », *Revue Française de Socio-Économie*, n°11, 1, p. 35-53.

THOMPSON E.P., 2004, *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, Paris, La Fabrique, 104 p.

THOMPSON E.P., 1975, *La guerre des forêts : luttes sociales dans l'Angleterre du XVIIIe siècle*, Paris, La Découverte, 147 p.

TOUPIN C., 2006, « Du crépuscule à l'aube. L'élaboration de compromis dans l'activité d'infirmières de nuit », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 4, en ligne, URL [https://journals.openedition.org/temporalites/352].

TRACOL M., 2015, *La rigueur et les réformes : histoire des politiques du travail et de l'emploi du gouvernement Mauroy (1981-1984)*, thèse de doctorat en histoire, Paris, Paris 1, 1064 p.

TREMBLAY D.-G., CHEVRIER C., LORETO M.D., 2006, « Le télétravail à domicile : Meilleure conciliation emploi-famille ou source d'envahissement de la vie privée ? », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 34, en ligne, URL [https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/689].

TRUQUIN N., 1888, *Mémoires et aventures d'un prolétaire*, Paris, L'Harmattan, 68 p.

VERICEL M., 2011, « Le renforcement jurisprudentiel de l'interdiction du travail le dimanche », *Revue de Droit du Travail*, 6, p. 383-386.

VERICEL M., LECOCQ S., 2008, « Faut-il conserver le repos dominical ? », *Revue de Droit du Travail*, 11, p. 642-648.

VIAL J., 1967, *L'Industrialisation de la sidérurgie française 1814-1864*, La Haye, Mouton, 110 p.

VIET V., 1994, *Les voltigeurs de la République : l'Inspection du travail en France jusqu'en 1914*, Paris, CNRS Éditions, 407 p.

VIGREUX J., 2011, *Histoire du front populaire. L'échappée belle*, Paris, Tallandier, 368 p.

VINCENT F., 2016, *Un temps qui compte. Une sociologie ethnographique du travail « en 12 heures » à l'hôpital public*, thèse de doctorat en sciences sociales, Paris, Paris Sciences et Lettres, 648p.

VOLKOFF S., MOLINIE A.-F., 1980, « Horaires décalés et travail posté. Quelques résultats d'une enquête d'octobre 1978 sur les conditions de travail », *Travail et Emploi*, 3, p. 15-30.

VOLKOFF S., MOLINIE A.-F., 1982, « Quantifier les conditions de travail ? (L'exemple de l'enquête nationale d'octobre 1978) », *Travail et Emploi*, 11, p. 63-70.

VOLTAIRE, 1764, *Dictionnaire philosophique*, Paris, Le chasseur abstrait, 2056 p.

VOTH H.-J., 2000, *Time and work in England 1750-1830*, Oxford, New York, Clarendon Press Oxford University Press, 304 p.

WAELLI M., 2009, *Caissière... et après ? Une enquête parmi les travailleurs de la grande distribution*, Paris, Presses Universitaires de France, 272 p.

WAELLI M., FACHE P., 2013, « La régulation de l'emploi dans les hypermarchés français. », *Travail et emploi*, n°136, 4, p. 35-47.

WAGNER A.C., 2019, « La fabrique de l'intérêt collectif », *Terrains & travaux*, n°35, 2, p. 137-159.

WEBER M., 1905, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 286 p.

WEBER M., 1922a, *Économie et société. Tome 2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Plon, 424 p.

WEBER M., 1922b, *Économie et société. Tome 1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, 410 p.

WEIBEL L., 2021, « Horaires atypiques de travail (hors travail de nuit) : quels effets ? », dans EDEY GAMASOU C., MIAS A. (dirs.), *Dé-libérer le travail. Démocratie et temporalités au cœur des enjeux de santé au travail*, Buenos Aires, Teseo, p. 47-62.

WEITZMAN M.L., 1985, « The Simple Macroeconomics of Profit Sharing », *The American Economic Review*, 75, 5, p. 937-953.

WEYL M., WEYL R., 1968, *La part du droit dans la réalité et dans l'action*, Paris, Éditions sociales, 408 p.

WILENSKY H., 1961, « The Uneven Distribution of Leisure: the impact of economic growth on free time », *Social Problems*, 9, p. 32-59.

WILLEMEZ L., 2017, *Le travail dans son droit : sociologie historique du droit du travail en France (1892-2017)*, Paris, LGDJ, 198 p.

XIFARAS M., 2002, « Marx, justice et jurisprudence une lecture des « vols de bois » », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, *15*, 1, p. 63-112.

XIFARAS M., 2015, « Illégalismes et droit de la société marchande, de Foucault à Marx », *Multitudes*, *59*, 2, p. 142-151.

YON K., 2008, *Retour sur les rapports entre syndicalisme et politique : le cas de la CGT-FO : éléments pour la sociologie d'un « monde de pensée »*, thèse de doctorat en science politique, Paris, Paris 1, 2 vol.

ZANCARINI-FOURNEL M., 1995, « Archéologie de la loi de 1892 en France », dans AUSLANDER L., ZANCARINI-FOURNEL M. (dirs.), *Différence des sexes et protection sociale (XIXe-XXe siècles)*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, p. 75-92.

ZUZANEK J., 1980, *Work and leisure in the Soviet Union: a timebudget analysis*, New York, N.Y, Praeger, 430 p.

Sources

Archives privées

Sources syndicales du Clic-P

Type de documents	Nombre
Documents signés par les membres de l'intersyndicale	171
Échanges mails entre les membres de l'intersyndicale	827
Documents issus d'autres organisations syndicales	19
Total	***1017***

Dans le corps de la thèse, seuls les documents effectivement mobilisés ont été référencés.

Sources imprimées

Sources officielles

Arrêté d'application de la semaine de 40 heures dans le commerce de détail de marchandises autres que des denrées alimentaires des villes de plus de 10 000 habitants, publié au JORF du 3 décembre 1937, p.13145-13146

Arrêté d'application de la semaine de 40 heures dans le commerce de détail de marchandises autres que des denrées alimentaires des villes de 10 000 habitants au moins, publié au JORF du 27 et 28 juin 1938, p.7402

Arrêté du 3 décembre 1943 relatif à une modification provisoire des heures de travail et des conditions d'attribution du repos hebdomadaire (réduction de la consommation de l'électricité), JORF du 5 décembre 1943, p. 3135.

Conseil constitutionnel, décision du 4 avril 2014, n°2014-374, 2014-373.

Conseil constitutionnel, décision du 6 août 2009, n°2009-588.

Conseil d'État, décision du 17 janvier 1997, n°168027.

Conseil d'État, décision du 28 juillet 2004, n°254388.

Conseil d'État, décision du 9 décembre 2005, n°265553.

Conseil d'État, décision du 12 février 2014, n°374727.

Conseil d'État, décisions du 24 février 2015, n° 374726, 374905, 376267, 376411.

Cour de cassation, chambre sociale, décision du 16 juin 2010, n°09-11.214.

Cour de cassation, chambre sociale, décision du 17 octobre 2012., n°2188.

Cour de cassation, chambre sociale, décision du 24 septembre 2014, n°1703.

Décret du 31 mars de 1937 relatif à l'application de la loi du 21 juin 1936 sur la semaine de quarante heures dans le commerce de détail de marchandises autres que les denrées alimentaires, publié au *JORF* du 3 avril 1937, p.3855-3858.

Décrets du 27 avril 1937 fixant les modalités d'application de la loi du 21 juin 1936 instituant la semaine de quarante heures dans le commerce de denrées alimentaires du département de la Seine et dans les départements autres que la Seine, *JORF* du 28 avril 1937, p. 4741-4746.

Décret du 12 novembre 1938 relatif à la durée du travail, *JORF* des 12 et 13 novembre 1938.

Décret du 31 décembre 1938 sur l'application de la loi sur la semaine de quarante heures dans le commerce de détail de marchandises autres que les denrées alimentaires, *JORF* du 1er janvier 1939, p.145-146.

Décret n°48-1861 du 8 décembre 1948 déterminant des modalités provisoires d'application de la loi du 21 juin 1936 sur la semaine des quarante heures au commerce de détail de marchandises autres que les denrées alimentaires, *JORF* du 9 décembre 1948, p. 12002-12003

Décret n°49-1649 du 30 décembre 1949 relatif à la répartition de la durée hebdomadaire de travail dans les entreprises commerciales non alimentaires, *JORF* le 3 janvier 1950, p.108.

Décret n°51-28 du 6 janvier 1951 relatif à la répartition de la durée hebdomadaire de travail dans les entreprises commerciales non alimentaires, *JORF* le 7 janvier 1951, p.315-316.

Décret n°51-1452 du 20 décembre 1951 relatif à la répartition de la durée hebdomadaire de travail dans les entreprises commerciales non alimentaires, *JORF* le 21 décembre 1951, p.12648.

Décret n°52-628 du 30 mai 1952 relatif à la durée hebdomadaire de travail dans les entreprises commerciales non alimentaires, *JORF* le 31 mai 1952, p.5524.

Décret n°53-1039 du 24 octobre 1953 modifiant le décret n°52-628 du 30 mai 1952 relatif à la répartition de la durée hebdomadaire de travail dans les entreprises commerciales non alimentaires, *JORF* le 25 octobre 1953, p.9559-9560.

Décret n°56-996 du 3 octobre 1956 modifiant le décret n°53-1039 du 24 octobre 1953 relatif à la répartition de la durée hebdomadaire de travail dans le commerce de détail de marchandises autres que les denrées alimentaires, *JORF* le 5 octobre 1956, p.9498-9499.

Décret n°2013-1306 du 30 décembre 2013 portant inscription temporaire des établissements de commerce de détail du bricolage sur la liste des établissements pouvant déroger à la règle du repos dominical, *JORF* le 31 décembre 2013.

Décret n°2014-302 du 7 mars 2014 portant inscription des établissements de commerce de détail du bricolage sur la liste des établissements pouvant déroger à la règle du repos hebdomadaire, publié au *JORF* le 8 mars 2014.

Directive 76/207 de la Communauté économique Européenne du 9 février 1976 relative à la mise en œuvre du principe d'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelle et les conditions de travail.

Direction du travail, *Rapport sur l'application des lois sociales dans l'année 1907*, Paris, 1908.

JORF, Débats parlementaires, Assemblée nationale, 2 octobre 1993.

JORF, Débats parlementaires, Assemblée nationale, le 11 juillet 1952.

JORF, Débats parlementaires, Assemblée nationale, le 25 juillet 1953.

JORF, Débats parlementaires, Assemblée nationale, le 31 octobre 1956.

JORF, Débats parlementaires, Assemblée nationale, le 11 décembre 1957.

JORF, Sénat. Compte-rendu intégral, 14 décembre 2007.

JORF, Sénat. Compte-rendu intégral, 8 avril 2009.

JORF, Assemblée nationale. Compte-rendu intégral, 7 juillet 2009.

JORF, Assemblée nationale, Compte-rendu intégral, 14 février 2015.

JORF, Assemblée nationale, Compte-rendu intégral, 15 février 2015.

JORF, Sénat. Compte-rendu intégral*,* 5 mai 2015.

Loi du 22 mars 1841 relative au travail des enfants employés dans les manufactures, usines ou ateliers.

Loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles et de femmes dans les établissements industriels.

Loi du 13 juillet 1906 établissant le repos hebdomadaire en faveur des employés et ouvriers.

Loi du 29 décembre 1923 modifiant le livre II, chapitre IV du Code du travail et de la prévoyance sociale (repos hebdomadaire et des jours fériés).

Loi du 24 janvier 1925 portant à modification des articles 20 à 28 et 96 du livre II du Code du travail et de la prévoyance sociale (travail de nuit des enfants et des femmes).

Loi du 21 juin 1936 instituant la semaine des 40 heures dans les établissements industriels et commerciaux et fixant la durée de travail dans les mines souterraines.

Loi n°79-3 du 2 janvier 1979 relative à la durée du travail et au travail de nuit des femmes.

Loi n°87-423 du 19 juin 1987 relative à la durée et à l'aménagement du temps de travail.

Loi n°91-1 du 3 janvier 1991 tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail pour l'application du troisième plan pour l'emploi.

Loi n°93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle.

Loi n°2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail.

Loi n°2001-397 du 9 mai 2001 relative à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Loi n°2004-291 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social.

Loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale.

Loi n°2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises.

Loi n°2008-3 du 3 janvier 2008 pour le développement de la concurrence au service des consommateurs.

Loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie.

Loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques.

Loi n°2009-974 du 10 août 2009 réaffirmant le principe du repos dominical et visant à adapter les dérogations à ce principe dans les communes et zones touristiques et thermales ainsi que dans certaines grandes agglomérations pour les salariés volontaires.

Loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

Loi n°2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels.

OIT, 1919, Convention (n°4) du travail de nuit (des femmes).

OIT, 1934, Convention (n°41) (révisée) du travail de nuit (des femmes)

OIT, 1948, Convention (n°89) (révisée) sur le travail de nuit des femmes.

Ordonnance n°67-830 du 27 septembre 1967 relative à l'aménagement des conditions du travail en ce qui concerne le régime des conventions collectives, le travail des jeunes et les titres-restaurant.

Ordonnance n°82-41 du 16 janvier 1982 relative à la durée du travail et aux congés payés.

Projet de loi d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail, présenté par Martine Aubry et enregistré à l'Assemblée nationale le 10 décembre 1997, n°512.

Projet de loi pour la croissance et l'activité, présenté au nom de M. Valls, par E. Macron, enregistré à l'Assemblée nationale le 11 décembre 2014, n°2447.

Proposition de loi relative à l'ouverture dominicale des commerces de détail, enregistrée à l'Assemblée nationale le 30 janvier 2003, n°585.

Proposition de loi relative au repos hebdomadaire et à la défense du commerce de proximité, enregistrée à l'Assemblée nationale le 4 février 2004, n°1388.

Proposition de loi visant à assouplir la règle du repos dominical par la voie conventionnelle, enregistrée à l'Assemblée nationale le 13 mai 2004, n°1604.

Proposition de loi pour le développement d'une économie touristique plurisaisonnière à partir du territoire français, enregistrée à l'Assemblée nationale le 11 mai 2005, n°2313.

Proposition de loi visant à autoriser, par dérogation, le travail des mineurs le dimanche et les jours fériés, enregistrée à l'Assemblée nationale le 21 juin 2005, n°2385.

Proposition de loi visant à modifier l'article L.221-5 du Code du travail afin de permettre l'ouverture des commerces le dimanche, enregistrée à l'Assemblée nationale le 6 juillet 2006, n°3262.

Proposition de loi tendant à autoriser le repos hebdomadaire par roulement pour les établissements de commerce de détail, enregistrée au Sénat le 6 juillet 2006, n°458.

Proposition de loi tendant à garantir aux salariés concernés par le travail du dimanche, une majoration salariale et un repos compensateur, dans le cadre d'accords entre partenaires sociaux sur des périmètres déterminés, enregistrée à l'Assemblée nationale le 2 août 2007, n°129.

Proposition de loi tendant à permettre l'ouverture des commerces le dimanche, enregistrée à l'Assemblée nationale le 27 octobre 2007, n°326.

Proposition de loi visant à rénover les dérogations au repos dominical, enregistrée à l'Assemblée nationale le 24 avril 2008, n°837.

Proposition de loi visant à définir les dérogations au repos dominical dans les grandes agglomérations, les zones touristiques et les commerces alimentaires, enregistrée à l'Assemblée nationale le 12 novembre 2008, n°1254.

Proposition de loi réaffirmant le principe du repos dominical et visant à adapter les dérogations à ce principe dans les communes et zones touristiques et thermales ainsi que dans certaines grandes agglomérations pour les salariés volontaires, enregistrée à l'Assemblée nationale le 19 mai 2009, n°1685.

Proposition de loi visant à permettre à l'ensemble des commerces d'ouvrir le dimanche et la nuit, enregistrée à l'Assemblée nationale le 28 mars 2013, n°860.

Proposition de loi relative au travail de nuit dans les établissements de vente au détail dans les zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente, enregistrée à l'Assemblée nationale le 10 octobre 2013, n°1450.

Proposition de loi visant à introduire un assouplissement d'urgence des dérogations au repos dominical, enregistrée à l'Assemblée nationale le 10 octobre 2013, n°1453.

Proposition de loi autorisant l'ouverture des commerces la nuit dans des zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente, enregistrée à l'Assemblée nationale le 23 octobre 2013, n°1486.

Proposition de loi visant à autoriser l'ouverture des commerces le dimanche et en soirée, enregistrée à l'Assemblée nationale le 8 janvier 2014, n°1678.

Proposition autorisant l'ouverture des commerces la nuit dans des zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente, enregistrée à l'Assemblée nationale le 5 mai 2014, n°494.

Proposition de loi autorisant l'ouverture des commerces la nuit dans les zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente, enregistrée à l'Assemblée nationale le 16 juillet 2014, n°2137.

Rapport général au président de la République française sur les décrets pris en exécution de la loi du 5 octobre 1938, *JORF* des 12 et 13 novembre 1938.

Rapport introductif au décret sur la durée du travail du 12 novembre 1938, *JORF* le 13 novembre 1938.

Rapport fait au nom de la commission spéciale sur le projet de loi, considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en application de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, après engagement de la procédure accélérée, pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, déposé le 25 mars 2015, n°370, tome 1.

Littérature grise

Alliance du commerce, 2012, « Le tourisme, un relai de croissance majeur pour le commerce français », *Les Cahiers de l'Alliance.*

ANSES, 2016, « Évaluation des risques sanitaires liés au travail de nuit. Avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. ».

ATTAL S., 2016, *Influencer c'est la communication d'aujourd'hui*, Paris, Édition Maxima.

ATTALI J., 2008, *Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française*, Paris, La Documentation Française.

BAILLY J.-P., 2007, *Les mutations de la société et les activités dominicales*, Paris, Les Éditions des journaux officiels.

BAILLY J.-P., 2013, *Rapport sur la question des exceptions au repos dominical dans les commerces : vers une société qui s'adapte en gardant ses valeurs*, Paris, Premier ministre.

CESE, 2010, *Le travail de nuit : impact sur les conditions de travail et de vie des salariés*, Rapport du conseil économique, social et environnemental.

CETTE G., MOREL F., SYLVAIN A., 2014, « Comment relancer l'emploi dans le commerce de détail ? », *Les Cahiers de l'Alliance*.

CIRC, 2010, « Painting, Firefighting, and Shiftwork. », *IARC Monographs on the Evaluation of Carcinogenic Risks to Humans.*, 98, Lyon, Centre International de Recherche sur le Cancer.

CIRC, 2020, « Night Shift Work », *IARC Monographs on the Identification of Carcinogenic Hazards to Humans.*, 124, Lyon, Centre International de Recherche sur le Cancer.

COMBREXELLE J.D., 2015, « La négociation collective, le travail et l'emploi », *Rapport au Premier ministre*, Paris, France Stratégie.

MIE, 2014, *Pré-rapport sur le travail dominical et nocturne à Paris*.

MIE, 2014, *Rapport sur le travail dominical et nocturne à Paris : états des lieux et perspectives*.

RUEFF J., ARMAND L.,1960, *Rapport sur les obstacles à l'expansion économique, présenté par le comité institué par le décret n°59-1284 du 13 novembre 1959*.

SALTO L., 2007, *Consommation, commerces et mutations de la société*, Paris, Les Éditions des journaux officiels.

Textes conventionnels

Consultation des accords d'entreprise à partir de la base D@ccord:

Nombre	**Travail nocturne**	**Travail dominical**
Textes recensés par la Direccte	1 048	935
Accords d'entreprise	766	714
Accords explorés à partir d'un tirage aléatoire	328	357
Accords retenus pour l'échantillon (fournissant des informations complètes sur les contreparties).	150	150

Sources de presse

Consultation d'articles de presse dans les parutions suivantes :

- *Le Monde*
- *Les Échos*
- *L'Humanité*
- *La Tribune*
- *Le Figaro*
- *Libération*
- *La Croix*
- *L'Express*
- *Le Journal du dimanche*
- *LSA* (*Libre-Service Actualités*)
- *Le Parisien*
- *Aujourd'hui en France*
- *La Marseillaise*
- *AFP (Agence France Presse)*
- *Reuters.*

Thèmes	**Nombre**
Les grands magasins (Galeries Lafayette, Printemps, BHV, Monoprix, Bon Marché…)	1 134
Les magasins de biens culturels (Virgin et Fnac)	149
La zone commerciale de Plan-de-Campagne	186
Le secteur de l'ameublement (Conforama, Alinéa, …)	126
Le secteur du bricolage (Bricorama, Castorama, Leroy Merlin)	165
Le Clic-P	346
L'évolution des positions du gouvernement socialiste (2012-2015) et l'élaboration du projet de loi Macron	440
L'expression publique des représentants patronaux sur le projet de loi Macron	91
Divers (jardinerie, centres commerciaux, coupe du monde…)	52
Total	**2 689**

Dans le corps de la thèse, seuls les articles effectivement mobilisés ont été référencés.

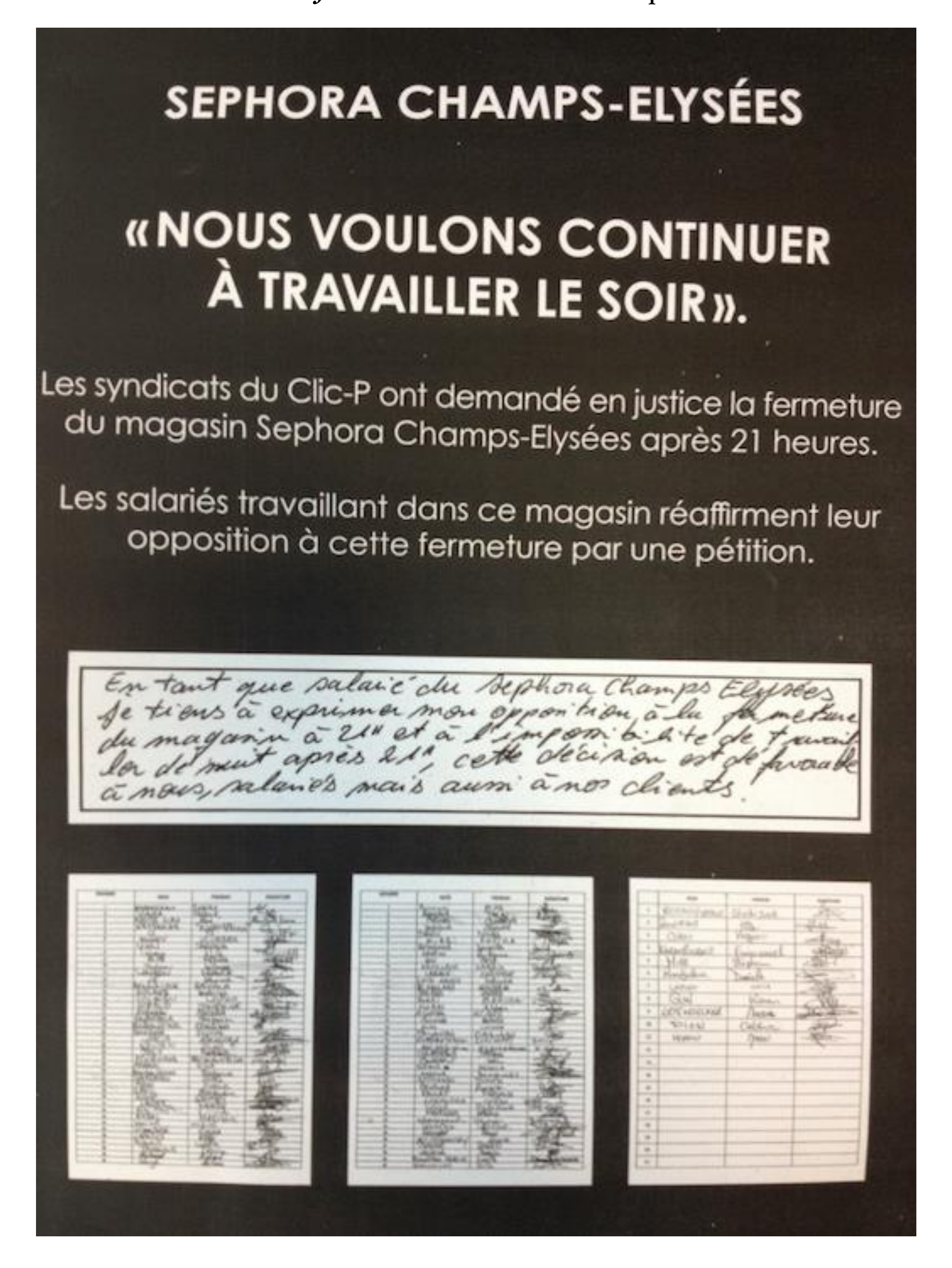
Liste des sigles

AFP	Agence France Presse
CCIP	Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
CdCF	Conseil du Commerce de France
CE	Comité d'Entreprise
CFE-CGC	Confédération Française de l'Encadrement – Confédération Générale des Cadres
CFTC	Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CFTC-CSFV	Fédération Commerce, Services et Force de Vente de la CFTC
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail
CGT	Confédération Générale du Travail
CGPME	Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (rebaptisée CPME depuis 2017)
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIRC	Centre International de Recherche sur le Cancer
Clic-P	Comité de liaison intersyndical du commerce de Paris
CMP	Commission Mixte Paritaire
CNPF	Conseil National du Patronat Français
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
Direccte	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DP	Délégué du Personnel
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
FCD	Fédération du Commerce et de la Distribution
FEC-FO	Fédération des Employés et des Cadres de FO
FEH	Fédération des Enseignes de l'Habillement
FMB	Fédération des Magasins de Bricolage
FNH	Fédération nationale de l'habillement
FO	Force Ouvrière
JORF	Journal Officiel de la République Française
LCR	Ligue Communiste Révolutionnaire
Medef	Mouvement des entreprises de France
MIE	Mission d'Information et d'Évaluation de la mairie de Paris
MJS	Mouvement des Jeunes Socialistes
NAO	Négociation Annuelle Obligatoire
NPA	Nouveau Parti Anticapitaliste
OIT	Organisation Internationale du Travail
PC	Parti communiste
PS	Parti Socialiste
PUCE	Périmètre d'Usage de Consommation Exceptionnel
QPC	Question Prioritaire de Constitutionnalité
REPONSE	Relations professionnelles et Négociations d'entreprise (enquête)

RPR	Rassemblement Pour la République
SAS	Société par Actions Simplifiée
SARL	Société Anonyme à Responsabilité Limitée
SCID	Syndicat Commerce Indépendant Démocratique (rattaché à la CFDT puis indépendant à partir de 2016)
SECI	Syndicats des Employés du Commerce et des Interprofessionnels (rattaché à la CFTC jusqu'en 2013 puis rejoint l'UNSA ensuite)
SFIO	Section Française de l'Internationale Ouvrière
SNCC	Syndicat National du Cuir et de la Chaussure
Sud	Solidaires, unitaires et démocratiques
Sycopa-CFDT	Syndicat du commerce parisien de la CFDT
UCV	Union de grand commerce de Centre-Ville
UDI	Union des Démocrates et Indépendants
UMP	Union pour un Mouvement Populaire
UNSA	Union Nationale des Syndicats Autonomes
UPA	Union Professionnelle Artisanale
USCP-CGT	Union Syndicale du Commerce Parisien de la CGT
ZC	Zone Commerciale
ZT	Zone Touristique
ZTI	Zone Touristique Internationale

Annexes

Annexe 1 – Publicité parue sur une pleine page des journaux *Le Figaro*, *Le Parisien* et *Le Journal du dimanche* à la mi-septembre 2013



Annexe 2 – Photos de presse illustrant les manifestations des salariés « Bricoleurs du dimanche » en 2013



Ci-dessus : photo parue dans L'Obs, « Travail le dimanche : Yes week-end ! », 14 mai 2013.



Ci-dessus : photo parue dans LSA, « Les Bricoleurs du dimanche, un collectif bien encadré », le 21 janvier 2014.

Annexe 3 – Premier tract du Clic-P qui réunit les six organisations syndicales fondatrices de cette intersyndicale (avril 2010)









Les syndicats du commerce de Paris s'unissent pour la défense des salariés !

Faut-il continuer à accepter de survivre avec des **salaires très bas ?**

Faut-il continuer à regarder les **horaires de travail** s'étendre indéfiniment ? Les magasins ouvrir, parfois dès 8 heures, parfois jusqu'à minuit et même au-delà ? Renoncer à se reposer **le dimanche et les jours fériés** ? Avoir une vie complètement décalée de notre entourage ?

Faut-il continuer à accepter que **les bénéfices ne profitent qu'à nos employeurs** ?

Faut-il continuer de subir les restructurations, les rythmes de travail toujours plus élevés, **la pression toujours plus forte** ?

Nous, salariés du commerce de Paris, **avons-nous les moyens de contraindre les patrons à une autre politique** ?

Oui, à la condition de nous battre dans l'unité.

C'est pour cela que les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO et SUD du commerce de Paris ont décidé de s'unir dans le Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris (**CLIC-P**).

Cette unité des syndicats doit permettre **l'union entre les salariés**, cette union qui nous manque **pour obliger les patrons à nous entendre**.

Elle doit nous permettre d'agir pour exiger :

- **des salaires qui nous permettent de vivre dignement**
- **pas d'ouvertures avant 9 heures, pas de fermetures après 19h30**
- **l'arrêt du développement des ouvertures les dimanches**
- **un repos garanti les jours fériés**
- **le droit pour les salariés à temps partiel qui le veulent d'augmenter leurs horaires de travail**

Pour cela, nous interpellons les patrons parisiens, la mairie et la préfecture : ce sont nos patrons qui peuvent nous augmenter, c'est la mairie et la préfecture qui peuvent agir pour réglementer les ouvertures.

Notre objectif est de **nous battre tous ensemble et en même temps**, dans tous les magasins, aussi souvent qu'il le faudra, jusqu'à obtenir gain de cause :

Ce que chacun seul ne peut espérer obtenir, dans l'unité, nous pouvons l'exiger !

Avril 2010 *Ne pas jeter sur la voie publique*

Annexe 4 – Communiqué du Clic-P qui relate les décisions adoptées lors de sa première assemblée générale du 13 avril 2010

Communiqué du Clic-P

Comité de liaison intersyndical du commerce de Paris

L'intersyndicale du commerce de Paris décide d'actions sur les salaires et le temps de travail

Ce sont plus de 150 délégués des établissements parisiens du commerce qui se sont réunis en assemblée générale intersyndicale, mardi 13 avril 2010 à la bourse du travail de Paris.
6 organisations étaient représentées : CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO et SUD.

L'assemblée était composée de délégués de 25 enseignes et de 50 établissements représentant près de 20.000 salariés parisiens dont, notamment : le Printemps, les Galeries Lafayette, le Bon Marché, le BHV, la Fnac, Virgin, Monoprix, Tati, Jacadi, ED, Franprix, Damart, Darty, Zara...

Elle a validé, à l'unanimité, les revendications suivantes :

– des salaires qui permettent de vivre dignement ;
– pas d'ouvertures avant 9h, pas de fermetures après 19h30 ;
– l'arrêt de l'extension des ouvertures dominicales ;
– repos garanti les jours fériés ;
– priorité pour les temps partiel pour augmenter leur contrat de travail.

Les délégués se sont prononcés pour un mouvement bâti dans la durée.

Ce mouvement, qui s'adressera aux patrons, à la mairie de Paris et à la préfecture. débutera avec différents types d'actions intersyndicales :

- 24 mai : action festive à l'occasion du lundi de pentecôte ;
- 26 mai : action militante pour dénoncer la précarité, la flexibilité et les bas salaires dans les commerces parisiens ;
- courant mai : actions judiciaires pour faire cesser les ouvertures dominicales illégales à Paris ;
- courant juin : action en direction du conseil de Paris pour s'opposer à l'extension des « zones touristiques » dans la capitale ;
- 30 juin : grèves et manifestation de rue pour le premier jour des soldes d'été.

L'intersyndicale parisienne (CLIC-P) compte sur le succès de ces premières actions pour construire son action dans la durée, jusqu'à la satisfaction des revendications.

Contacts :
CFDT : Alexandre TORGOMIAN
CFE-CGC: Jacques BIANCOTTO
CFTC : Eric SCHERRER
CGT : Karl GHAZI
FO : Brice BELLON
SUD : Laurent DEGOUSÉE

Fait à Paris le 14 avril 2010

Annexe 5 – Publicité parue sur une pleine page des journaux *Le Figaro*, *Le Parisien* et *Le Journal du dimanche* en décembre 2012

SEPHORA

L'emploi menacé aux Champs-Elysées...

Sephora, leader sur le marché français de la parfumerie sélective, est un des employeurs les plus actifs de la distribution française avec 300 magasins et 4 500 employés en France.

Son plus grand magasin au monde, Sephora Champs-Elysées, est aujourd'hui menacé d'obligation de fermeture dès 21 heures à la suite d'une action en justice d'une intersyndicale du commerce de Paris qui a choisi d'agir contre le travail de nuit pour des raisons uniquement idéologiques.

Sephora déplore cette situation et rappelle que les horaires actuels du magasin des Champs-Elysées, pratiqués depuis son ouverture en 1996, rencontrent une très large adhésion parmi les salariés : plus de 90% se sont exprimés en faveur de cette organisation du travail et sont volontaires pour travailler dans les conditions actuelles du magasin qui propose des rémunérations attractives.

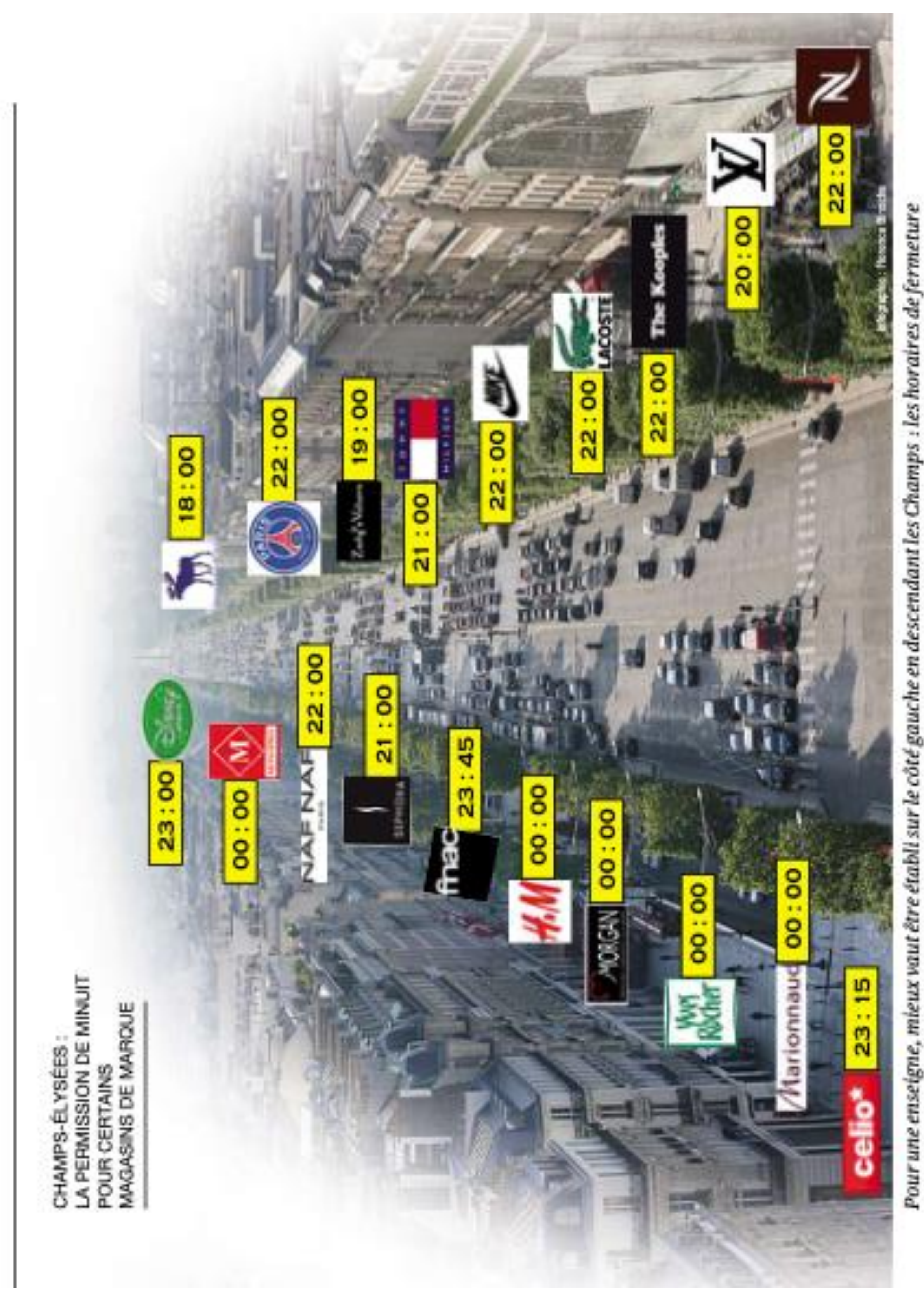
L'interdiction du travail de nuit aurait un impact significatif sur la vie du magasin qui réalise en soirée plus de 20% de son chiffre d'affaires et donc, sur les équipes. L'obligation de fermer à 21 heures le Sephora des Champs-Elysées menacerait plus de 45 emplois.

Cette fermeture pénaliserait également la clientèle touristique dont plus de 50% est une clientèle du soir (restaurants, cinémas et commerces).

Le magasin Sephora Champs-Elysées contribue largement au rayonnement de la plus belle avenue du monde. Sa fermeture anticipée créerait un grave préjudice social, économique et touristique.

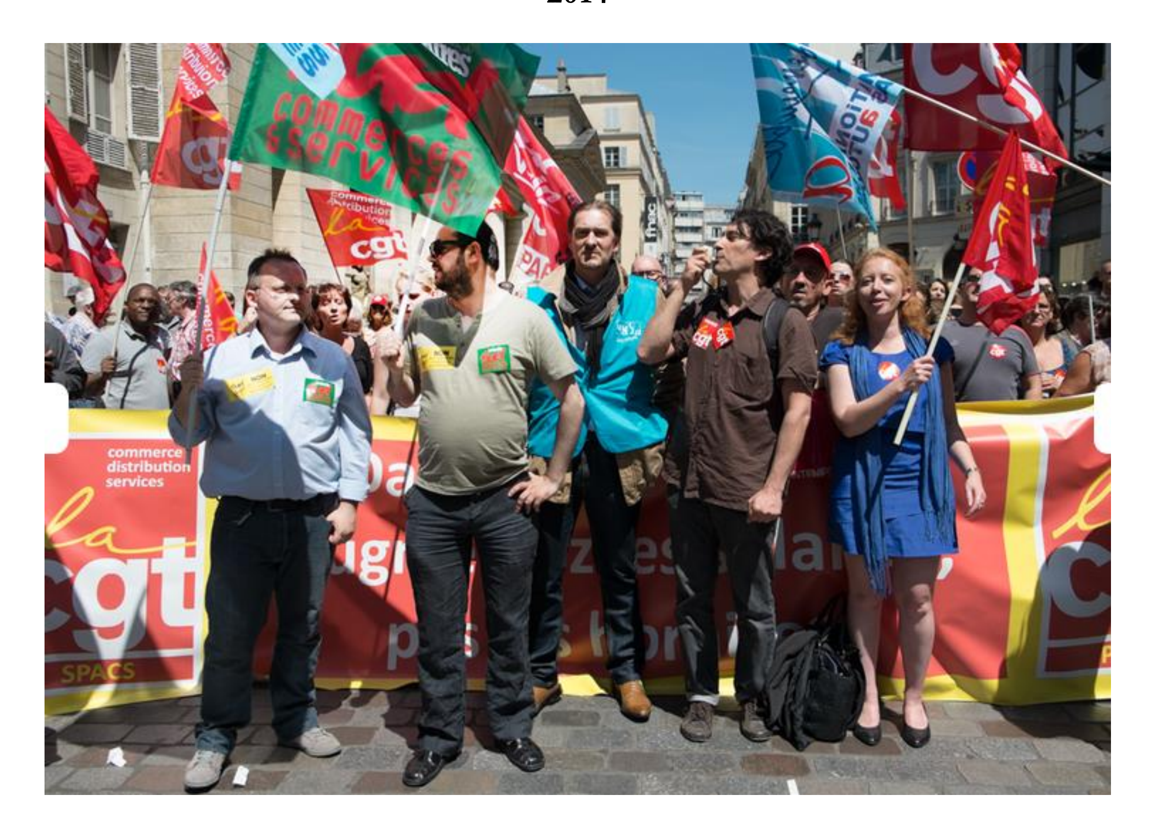
A un moment où notre pays est violemment frappé par la crise et le chômage qui en résulte, la liberté du travail ne saurait être mise en cause pour des raisons administratives ou idéologiques.

Annexe 6 – Photo parue dans la presse pour illustrer la généralisation des ouvertures nocturnes sur l'avenue des Champs-Élysées



Source : *Valeurs actuelles*, « La gauche contre le travail », 14 octobre 2013.

Annexe 7 – Photos illustrant les manifestations de salariés à l'appel du Clic-P en 2014

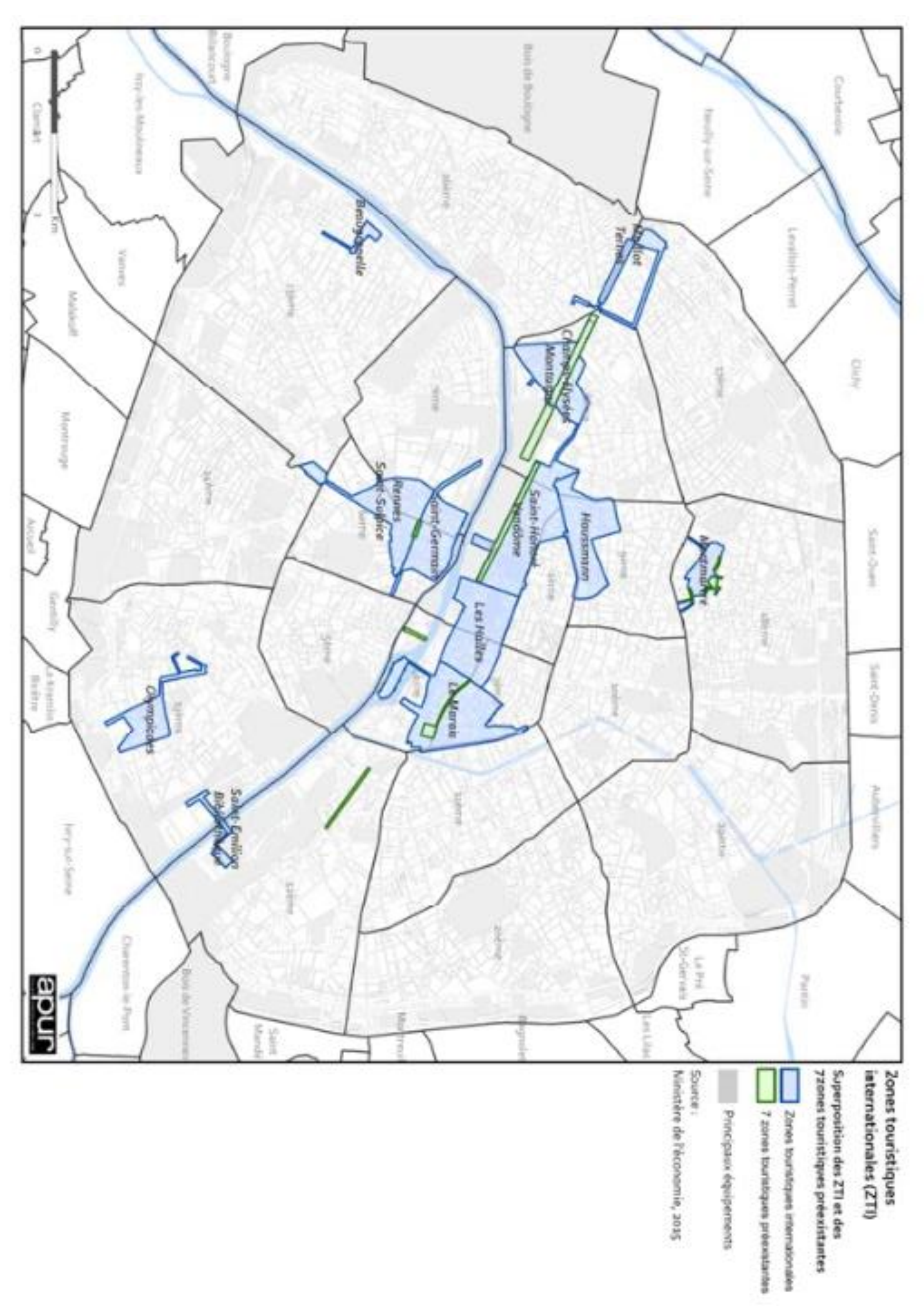


Ci-dessous : Photo publiée sur le site de l'USCP-CGT Commerce au cours d'un rassemblement boulevard Haussmann le 24 juin 2014. Au premier plan (de gauche à droite) : Laurent Degoussée, Sylvain Alias, Éric Scherrer, Karl Ghazi et Céline Carlen.



Ci-dessous : photo parue dans Le Monde, « Travail dominical : les syndicats prêts à la mobilisation », le 4 septembre 2015. La photo a été prise lors de la manifestation du 16 décembre 2014 (Laurent Hazgui. Divergence).

Annexe 5 – Carte de Paris qui indique les zones touristiques préexistantes à la loi du 6 août 2015 et les nouvelles zones touristiques internationales



Source : Atelier parisien d'urbanisme (Apur), *Les zones touristiques internationales à Paris. Diagnostic initial sur les commerces*, décembre 2015, 40p.

Annexe 6 – Liste des nombreux secteurs où il est possible de déroger au repos hebdomadaire le dimanche au nom de l'article L.3132-12 du Code du travail

Je reproduis ci-dessous l'article R.3132-5 du Code du travail qui, en application de l'article L.3132-12 du même Code liste les différents secteurs où les entreprises peuvent donner à leurs salariés leur repos hebdomadaire par roulement. Cette dérogation est accordée « de droit » à ces entreprises, elle n'est donc pas soumise à une autorisation quelconque. La législation ne fixe pour les salariés dominicaux concernés aucune contrepartie minimale pour le travail ce jour-là, ni même l'obligation de compensations qui sont ainsi laissées à la seule activité conventionnelle de branche ou d'entreprise.

Article R.3132-5 du Code du travail : (version du 6 mars 2022)

Les industries dans lesquelles sont utilisées les matières susceptibles d'altération très rapide et celles dans lesquelles toute interruption de travail entraînerait la perte ou la dépréciation du produit en cours de fabrication ainsi que les catégories d'établissements et établissements mentionnés dans le tableau suivant, sont admis, en application de l'article L.3132 à donner le repos hebdomadaire par roulement pour les salariés employés aux travaux ou activités spécifiés dans ce tableau.

CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS	TRAVAUX OU ACTIVITÉS
Industries extractives	
Agglomérés de charbon (fabrication d').	
Alun (établissements traitant les minerais d').	Conduite des fours et des appareils de lessivage.
Bauxite (traitement de la).	Conduite des fours et des appareils de dissolution, de carbonatation et de purification.
Salines et raffineries de sel.	Conduite des chaudières et des appareils d'évaporisation.
Industries agricoles et alimentaires	
Abattoirs.	
Alcools.	Distillation et rectification des produits de la fermentation alcoolique.
Amidonneries.	Opérations de séchage et de décantation.
Beurreries industrielles.	Traitement du lait.
Boyauderies, triperies, cordes à boyau (fabrication de).	
Brasseries (fabrication de bière).	
Caséine (fabrication de).	
Cidre (fabrication du).	
Conserves alimentaires (fabrication de).	
Corps gras (extraction des).	
Cossetes de chicorée (sécheries de).	Conduite des fours.
Fécule (fabrication de).	
Fromageries industrielles.	
Glaces (fabrication de).	
Lait (établissements industriels pour le traitement du).	
Levure (fabrication de).	
Malteries.	Opération de maltage.
Margarine (fabrication de).	
Minoterie et meunerie.	
Poissons (ateliers de salage, saurage et séchage des).	
Pruneaux (fabrication de).	Etuvage des prunes.
Sucreries.	Fabrication et raffinage.
Vinaigre (fabrication de).	

CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS	TRAVAUX OU ACTIVITÉS
Industries du cuir, du textile et de l'habillement	
Chamoiseries.	Traitement des peaux fraîches.
Corroieries.	Travaux de séchage.
Cuirs vernis (fabrication de).	Conduite des étuves.
Délainage des peaux de mouton.	Travaux d'étuvage.
Indigo (teinturerie à l').	
Maroquineries et mégisseries.	Mise à l'eau des peaux, levage des pelains et des confits, conduite des étuves.
Moulinage de fils de toute nature.	Surveillance de la marche des machines de moulinage.
Peaux fraîches et en poil (dépôts de).	Salage des peaux.
Pelleteries (ateliers de).	Mouillage des peaux.
Tanneries.	Salage des cuirs frais, dessalage des cuirs, levage des pelains et des premières cuves de basserie.
Toiles cirées (fabrication de).	Service des séchoirs et étuves.
Industries du papier, du carton, de l'édition et de l'imprimerie	
Entreprises de journaux et d'information.	
Papier, carton et pâtes à papier (fabrication de).	
Feutres pour papeterie (fabrication de).	Conduite des foulons.
Industries chimiques	
Acide arsénieux (fabrication d').	Conduite des fours.
Acide azotique monohydraté (fabrication d').	
Acide carbonique liquide (fabrication d').	
Acide chlorhydrique (fabrication d').	
Acides résiduels de la fabrication des produits nitrés (établissements traitant les).	
Acide sulfurique (fabrication d').	
Ammoniaque liquide (fabrication d').	
Camphre (fabrication de).	Raffinage.
Celluloïd (fabrication de).	
Chlore et produits dérivés (fabrication de).	
Chlorydrate d'ammoniaque (fabrication de).	Sublimation.
Colles et gélatines (fabrication de).	Traitement des matières premières ; conduite des autoclaves et des séchoirs.
Cyanamide calcique (fabrication de la).	Préparation de l'azote pur, broyage du carbure, azotation du carbure broyé.
Cyanures alcalins (fabrication de).	
Dynamite (fabrication de). Eau oxygénée (fabrication d').	
Electrolyse de l'eau (établissements pratiquant l').	
Engrais animaux (fabrication d').	Transport et traitement des matières.
Ether (fabrication d').	
Extraits tannants et tinctoriaux (fabrication d').	
Glycérine (distillation de la).	
Goudron (usines de distillation du).	
Huiles de schiste (usines de distillation des).	
Iode (fabrication d').	
Matières colorantes artificielles dérivées du goudron de houille (fabrication de).	
Noir d'aniline (fabrication de).	Conduite de l'oxydation dans la teinture.
Noir minéral (fabrication de).	Noir minéral.
Oxyde de zinc (fabrication d').	
Parfumeries.	Extraction du parfum des fleurs.

CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS	TRAVAUX OU ACTIVITÉS
Industries chimiques (suite)	
Pétrole (raffineries de).	Service des appareils de distillation et des appareils à parafiner.
Phosphore (fabrication de).	
Plaques, papiers et pellicules sensibles pour la photographie (fabrication de).	
Produits chimiques organiques par voie de synthèse (fabrication de).	
Savonneries.	
Sels ammoniacaux (fabrication de).	Conduite des appareils.
Silicates de soude et de potasse (fabrication de).	
Soude (fabrication de).	
Sulfates métalliques (fabrication de).	Conduite des appareils.
Sulfate de soude (fabrication de).	
Sulfate de carbone (fabrication de).	
Sulfure de sodium (fabrication de).	
Superphosphates.	
Viscose (fabrication de).	
Industrie des matières plastiques	
Matières plastiques (transformation des).	Conduite des extrudeuses en continu.
Établissements industriels utilisant des fours	
Bleu outremer (fabrication de).	Conduite des fours.
Carbure de calcium (fabrication de).	Travaux avec four électrique.
Céramique.	Séchage des produits et conduite des fours.
Chaux, ciments, plâtres (fabrication de).	Conduite des fours.
Coke (fabrication de).	Conduite des fours.
Distillation du bois (usines de).	Conduite des fours et appareils.
Dolomie (établissements traitant la).	Conduite des fours.
Fours électriques (établissements employant les).	Travaux accomplis à l'aide des fours électriques.
Galvanisation et étamage du fer (établissements pratiquant la).	Conduite des fours.
Kaolin (établissements de préparation du).	Conduite des fours.
Litharge (fabrication de).	Conduite des fours.
Minium (fabrication de).	Conduite des fours.
Noir animal (fabriques de).	Conduite des fours de cuisson.
Oxyde d'antimoine (fabrication d').	Conduite des fours.
Plumes métalliques (fabrication de).	Conduite des fours.
Silice en poudre (fabrication de la).	Conduite des fours de calcination.
Soufre (fabrication de).	Conduite des fours et sublimation du soufre.
Verreries et cristalleries.	Conduite des fours.
Industries métallurgiques et du travail des métaux	
Accumulateurs électriques (fabrication de).	Formation des plaques et surveillance des fours de fusion du plomb.
Bioxyde de baryum (fabrication de).	
Câbles électriques (fabrication de).	Travaux d'isolation et conduite des étuves.
Fer et fonte émaillés (usines de).	Service des fours de fabrication.
Suifs (fonderies de).	Réception et traitement par l'acide ou le bain-marie.
Laminoirs et tréfileries de tous métaux.	
Protection des métaux en continu.	
Métaux (usines de production des).	

CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS	TRAVAUX OU ACTIVITÉS
Autres travaux et industries	
Air comprimé (chantiers de travaux à l').	Production et soufflage de l'air comprimé.
Bougies (fabrication de).	Préparation des acides gras.
Glace (fabrication de).	Fabrication et doucissage des glaces.
Paille pour chapeaux (fabrication de).	Blanchiment de la paille.
Sécheries de bois d'ébénisterie.	Conduite des feux et de la ventilation.
Production et distribution d'énergie, d'eau et du fluides caloporteurs	
Entreprises d'éclairage, de distribution d'eau et de production d'énergie.	
Entreprises de chauffage.	
Électricité (fabrication de charbon pour l').	Cuisson des charbons.
Froid (usines de production du).	Conduite des appareils.
Hydrauliques (établissements utilisant les forces).	Opérations commandées par les forces hydrauliques.
Moulins à vent.	
Commerces de gros et de détail	
Ameublement (établissements de commerce de détail).	
Bricolage (établissements de commerce de détail).	
Débits de tabac.	
Distribution de carburants et lubrifiants pour automobiles (postes de).	
Marée (établissements faisant le commerce de la).	
Fleurs naturelles (établissements de commerce en gros des).	
Transports et livraisons	
Entreprises de transport par terre autres que de transport ferroviaire.	
Entreprises de transport ferroviaire et de gestion, d'exploitation ou de maintenance sous exploitation des lignes et installations fixes d'infrastructures ferroviaires.	Conduite des trains et accompagnement dans les trains. Activités liées aux horaires de transports et à l'assurance de la continuité et de la régularité du trafic, y compris les activités de maintenance des installations et des matériels. Activités de garde, de surveillance et de permanence caractérisées par la nécessité d'assurer la protection des personnes et des biens.
Entreprises de transport et de travail aériens.	
Entreprises d'expédition, de transit et d'emballage.	
Aéroports (commerces et services situés dans l'enceinte des).	
Ouvrages routiers à péages (entreprises d'exploitation d').	Service de péage.
Établissements industriels et commerciaux.	Service de transport pour livraisons.
Télécommunications	
Entreprises d'émission et de réception de télécommunication.	
Activités financières	
Caisses d'épargne.	
Change de monnaie.	Activités de change.
Santé et soins	
Établissements de santé et établissements sociaux et médico-sociaux. Pharmacies. Établissements de bains, piscines, hammams, thalassothérapie, balnéothérapie, spa.	
Soins médicaux infirmiers et vétérinaires (établissements et services de).	Service de garde. Toutes activités liées à l'urgence et à la continuité des soins.

CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS	TRAVAUX OU ACTIVITÉS
Santé et soins (suite)	
Garde d'animaux (établissements et services de).	Toute activité liée à la surveillance, aux soins, à l'entretien et à la nourriture d'animaux.
Pompes funèbres (entreprises de).	
Assainissement, environnement, voirie et gestion des déchets	
Entreprises d'arrosage, de balayage, de nettoyage et d'enlèvement des ordures ménagères.	
Cabinets de toilette publics.	
Désinfection (entreprises de).	
Équarrissage (entreprises d').	
Surveillance de la qualité de l'air (associations agréées de).	Toutes activités directement liées à l'objet de ces associations.
Établissements industriels et commerciaux.	Travaux de désinfection.
Activités récréatives, culturelles et sportives	
Entreprises de spectacles.	
Musées et expositions.	
Casinos et établissements de jeux.	
Centres culturels, sportifs et récréatifs. Parcs d'attractions.	Toutes activités et commerces situés dans leur enceinte et directement liés à leur objet.
Perception des droits d'auteurs et d'interprètes.	Service de contrôle.
Photographie (ateliers de).	Prise des clichés.
Tourisme	
Assurance (organismes et auxiliaires d').	Service de permanence pour assistance aux voyageurs et touristes.
Syndicats d'initiative et offices de tourisme.	
Tourisme et loisirs (entreprises ou agences de services les concernant).	Réservation et vente d'excursions, de places de spectacles, accompagnement de clientèle.
Consommation immédiate et restauration	
Fabrication de produits alimentaires destinés à la consommation immédiate.	
Hôtels, cafés et restaurants.	
Maintenance, dépannage et réparation	
Garages.	Réparations urgentes de véhicules
Machines agricoles (ateliers de réparation de).	Réparations urgentes de machines agricoles.
Véhicules (ateliers de réparation de).	Réparations urgentes
Ascenseurs, monte-charge, matériels aéraulique, thermique et frigorifique (entreprises d'installation d').	Service de dépannage d'urgence.
Maintenance (entreprises et services de).	Travaux de révision, d'entretien, de réparation, de montage et de démontage, y compris les travaux informatiques nécessitant, pour des raisons techniques, la mise hors exploitation des installations, ou qui doivent être réalisés de façon urgente. Travaux de dépannage d'appareils et d'installations domestiques à usage quotidien.
Ingénierie informatique (entreprises et services d').	Infogérance pour les entreprises clientes bénéficiant d'une dérogation permanente permettant de donner aux salariés le repos hebdomadaire par roulement ainsi que pour les entreprises qui ne peuvent subir, pour des raisons techniques impérieuses ou de sécurité, des interruptions de services informatiques. Infogérance de réseaux internationaux.

CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS	TRAVAUX OU ACTIVITÉS
Maintenance, dépannage et réparation (suite)	
Services de surveillance, d'animation et d'assistance de services de communication électronique (entreprises de).	Travaux de surveillance, d'assistance téléphonique ou télématique.
Secours et sécurité	
Banques et établissements de crédit.	Service de garde.
Traitement des moyens de paiement (établissements de).	Service d'autorisation de paiement et d'opposition assurant la sécurité des moyens de paiement.
Surveillance, gardiennage (entreprise de).	Service de surveillance, de gardiennage et de lutte contre l'incendie.
Entreprises concessionnaires ou gestionnaires de ports de plaisance.	Surveillance permanente et continue des installations portuaires ainsi que de celle des bateaux amarrés, entrant ou sortant du port. Accueil vingt-quatre heures sur vingt-quatre des plaisanciers. Intervention des équipes de secours (sécurité terre-mer).
Établissements industriels et commerciaux.	Service préventif contre l'incendie.
Services aux personnes	
Services aux personnes physiques à leur domicile (associations ou entreprises agréées par l'État ou une collectivité territoriale procédant à l'embauche de travailleurs pour les mettre à disposition des personnes).	Toutes activités directement liées à l'objet de ces associations ou de ces entreprises.
Avocats salariés.	Application des dispositions relatives à l'aide juridictionnelle, aux commissions ou désignations d'office et à l'aide à l'intervention de l'avocat dans les procédures non juridictionnelles.
Location	
Location de DVD et de cassettes vidéo (établissement de).	Activités situées dans ces établissements et directement liées à leur objet.
Promoteurs et agences immobilières.	Locations saisonnières de meublés liés au tourisme.
Entreprises de location de chaises, de moyens de locomotion.	
Marchés, foires et expositions	
Foires et salons régulièrement déclarés, congrès, colloques et séminaires (entreprises d'organisation, d'installation de stands, entreprises participantes).	Organisation des manifestations, expositions, montage et démontage des stands, tenue des stands. Accueil du public.
Marchés installés sur le domaine public et relevant de l'autorité municipale (entreprises d'installation de ces marchés, concessionnaires de droits de place, entreprises et commerces participants).	Installation et démontage des marchés. Tenue des stands. Perception des droits de place.
Espaces de présentation et d'exposition permanente dont l'activité est exclusive de toute vente au public, réservés aux producteurs, revendeurs ou prestataires de services.	
Enseignement	
Enseignement (établissement d').	Service d'internat.
Fleurs, graines et jardineries	
Jardineries et graineteries.	Toutes activités situées dans ces établissements et directement liées à leur objet.
Magasins de fleurs naturelles.	
Immobilier	
Promoteurs et agences immobilières.	Bureaux de vente sur les lieux de construction ou d'exposition.

CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS	TRAVAUX OU ACTIVITÉS
Activités religieuses	
Établissements à caractère religieux.	Activités directement liées à l'exercice du culte.

Annexe 7 – Le niveau de satisfaction des salariés quant à leurs horaires de travail en fonction du travail de nuit

Niveau de satisfaction sur les horaires de travail	Travail la nuit (minuit- 5heures)			Ensemble
	Jamais	Occasionnel	Habituel	
Très satisfait	29,4	17,4	17,2	27,4
Plutôt satisfait	54,1	53,7	48,0	53,7
Pas vraiment satisfait	12,7	22,8	24,5	14,5
Pas du tout satisfait	3,1	6,0	10,0	3,8
Manquant	0,7	0,2	0,3	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : REPONSE 2017
Champ : salariés des établissements du secteur marchand et associatif non agricole (hors administrations publiques) d'au moins 11 salariés, N = 21 320.
Lecture : 17,2 % des salariés qui travaillent habituellement la nuit se déclarent « très satisfaits » de leurs horaires de travail contre 29,4% des salariés qui ne travaillent jamais à cet horaire.

Annexe 8 – Modèle de régression logistique binomiale sur le niveau de satisfaction des salariés au sujet des horaires de travail (avec la variable sur la régularité du travail dominical)

Variable dépendante : le niveau de satisfaction des horaires de travail		
Satisfait (très ou plutôt)	—	N= 17 284
Insatisfait (pas vraiment ou pas du tout)		N= 3905
Variables indépendantes	***Odds-ratio***	**Significativité**
Sexe		
Homme	—	—
Femme	1,23	***
Âge		
35 à 44 ans	—	—
Moins de 24 ans	0,91	
25 à 34 ans	1,2	***
45 à 54 ans	0,9	*
55 ans ou plus	0,78	***
Catégorie socioprofessionnelle		
Ouvriers	—	—
Cadres	0,64	***
Professions intermédiaires	0,7	***
Employés	1,01	
Secteurs d'activité		
Fabrication d'équipements, de matériel de transport	—	—
Industrie Agro-Alimentaire	1,01	
Raffinage, autres produits industriels	0,78	*
Énergie, eau	0,91	
Construction	1,02	
Commerce et réparation automobile	1,25	*
Transports et entreposage	1,27	*
Hébergement-restauration	1,14	
Information et communication	1,1	
Finance, assurance, immobilier	0,81	
Activités scientifiques, techniques, services de soutien	1,06	
Enseignement, santé, action sociale	0,89	
Autres activités de services	0,86	
Catégorie d'entreprise		
ETI (entreprises de taille intermédiaire)	—	—
PME (petites et moyennes entreprises)	0,94	
GE (grandes entreprises)	1,09	
Type d'horaire		
Les mêmes d'une semaine à l'autre	—	—
Alternants (2x8, 3x8…)	3,45	***
Variables	1,94	***
Travail de soirée (21h-minuit)		
Jamais	—	—
Occasionnellement	1,41	***
Habituellement	1,97	***

Travail le dimanche		
Jamais	—	—
Occasionnellement	1,21	***
Habituellement	1,61	***
Durée habituelle de travail		
De 35 à 39 heures	—	—
Moins de 28 heures	0,95	
De 28 à 35 heures	0,89	
De 40 à 50 heures	1,71	***
Plus de 50 heures	4,68	***
Durée contractuelle de travail		
Temps complet	—	—
Temps partiel	1,36	***
Télétravail		
Non	—	—
Oui	0,8	**

*Risque d'erreur : <0,1 pour * ; <0,05 pour ** ; 0,01 pour ***.*
Source : REPONSE 2017
Champ : salariés des établissements du secteur marchand et associatif non agricole (hors administrations Lecture : Toutes les variables comprises dans le modèle égales par ailleurs, le fait de travailler le dimanche sur le lieu de travail de manière occasionnelle plutôt que de ne jamais être employés à cet horaire augmente de 21% les « chances » des salariés d'être insatisfaits de leurs horaires de travail, avec un risque d'erreur inférieur à 1%.

Annexe 9 – Modèle de régression logistique binomiale sur le niveau de satisfaction des salariés dominicaux au sujet des horaires de travail

Variable dépendante : le niveau de satisfaction des horaires de travail		
Satisfait (très ou plutôt)	—	N= 3897
Insatisfait (pas vraiment ou pas du tout)		N= 1521
Variables indépendantes	***Odds-ratio***	**Significativité**
Sexe		
Homme	—	—
Femme	1,3	**
Âge		
35 à 44 ans	—	—
Moins de 24 ans	0,87	
25 à 34 ans	1,26	**
45 à 54 ans	0,99	
55 ans ou plus	0,94	
Catégorie socioprofessionnelle		
Ouvriers	—	—
Cadres	0,7	**
Professions intermédiaires	0,75	**
Employés	1,1	
Secteurs d'activité		
Fabrication d'équipements, de matériel de transport	—	—
Industrie Agro-Alimentaire	1,2	
Raffinage, autres produits industriels	0,68	
Énergie, eau	0,76	
Construction	0,86	
Commerce et réparation automobile	1,12	
Transports et entreposage	1,31	
Hébergement-restauration	0,79	
Information et communication	1,03	
Finance, assurance, immobilier	1,03	
Activités scientifiques, techniques, services de soutien	0,83	
Enseignement, santé, action sociale	0,93	
Autres activités de services	0,7	
Type d'horaire		
Les mêmes d'une semaine à l'autre	—	—
Alternants (2x8, 3x8…)	2,5	***
Variables	1,8	***
Travail de soirée (21h-minuit)		
Jamais	—	—
Occasionnellement	1,08	
Habituellement	1,98	***
Travail de nuit (minuit-5h)		
Jamais	—	—
Occasionnellement	1,24	**
Habituellement	0,82	

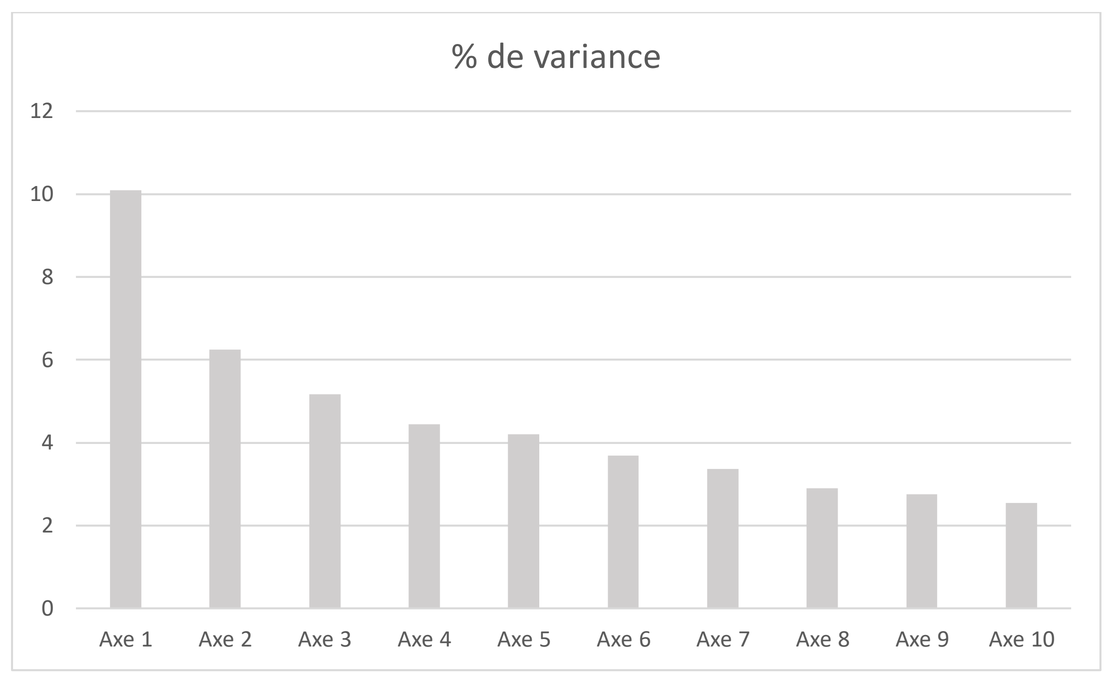
Régularité du travail le dimanche		
Occasionnellement	—	—
Habituellement	1,31	***
Présence de compensations pour le travail dominical		
Avec compensations		—
Sans compensation	1,57	***
Durée habituelle de travail		
De 35 à 39 heures	—	—
Moins de 28 heures	0,77	
De 28 à 35 heures	0,95	
De 40 à 50 heures	1,58	***
Plus de 50 heures	3,03	***
Durée contractuelle de travail		
Temps complet	—	—
Temps partiel	1,35	
Forfait- jour		
Non	—	—
Oui	0,79	**
Ne sait pas	0,96	

*Risque d'erreur : <0,1 pour * ; <0,05 pour ** ; 0,01 pour ***.*
Source : REPONSE 2017
Champ : salariés qui travaillent le dimanche dans des établissements du secteur marchand et associatif non agricole (hors administrations publiques) d'au moins 11 salariés.
Lecture : Toutes les variables comprises dans le modèle égales par ailleurs, le fait de travailler le dimanche sur le lieu de travail sans compensation pour cet horaire plutôt que de le faire en bénéficiant de compensations augmente de 57% les « chances » des salariés d'être insatisfaits de leurs horaires de travail, avec un risque d'erreur inférieur à 1%.

Annexe 10 – Résultats statistiques de l'analyse des correspondances multiples (ACM) sur les pratiques temporelles des salariés

Cette annexe est composée de :

- L'histogramme des valeurs propres de l'ACM
- Le tableau des coordonnées, contributions, cos2 et valeur-test des variables actives dans les trois axes analysés
- Le tableau des coordonnées, cos2 et valeur-test des variables supplémentaires dans les trois axes analysés
- Nuage des individus sur les axes 1 et 2
- Nuage des individus sur les axes 1 et 3
- Nuage des individus sur les axes 2 et 3
- Représentation graphique des variables actives et supplémentaires sur les axes 2 et 3.
- Dendrogramme de la classification ascendante hiérarchique réalisée à partir de l'ACM



Histogramme des valeurs propres de l'analyse des correspondances multiples

Variables actives et modalités	N	%	Axe 1				Axe 2				Axe 3			
			Coordonnée	Contribution	Cos2	V-test	Coordonnée	Contribution	Cos2	V-test	Coordonnée	Contribution	Cos2	V-test
Contrôle des horaires														
Contrôle	11920	45,7	0,12	0,13	0,01	17,11	-0,24	0,9	0,05	-35,99	-0,25	1,18	0,05	-37,17
Pas de contrôle	14163	54,3	-0,1	0,11	0,01	-17,11	0,2	0,8	0,05	35,99	0,21	1	0,05	37,17
Compensation pour le travail dominical														
Pas de travail dominical	17788	68,2	-0,56	4,43	0,66	-131,3	-0,02	0	0	-4,06	-0,06	0,12	0,01	-15,21
Travail dominical avec contreparties	6047	23,2	1,26	7,72	0,48	111,5	-0,24	0,5	0,02	-21,69	-0,33	1,02	0,03	-29,04
Travail dominical sans contreparties	2248	8,6	1,01	1,86	0,1	50,2	0,79	1,9	0,06	39,35	1,39	6,85	0,18	68,91
Choix des horaires														
Horaires choisis	2967	11,4	-0,11	0,03	0	-6,48	1,07	4,4	0,15	61,73	0,77	2,75	0,08	44,33
Horaires flexibles	5427	20,8	-0,39	0,66	0,04	-32,21	0,28	0,5	0,02	22,88	-0,17	0,24	0,01	-13,95
Horaires imposés	17689	67,8	0,14	0,27	0,04	32,39	-0,26	1,6	0,15	-61,83	-0,08	0,16	0,01	-18
Nombre d'heures de travail hebdomadaires														
+50h	999	3,8	0,81	0,52	0,03	25,97	1,52	3	0,09	48,88	1,2	2,28	0,06	38,77
<28h	3119	12	-0,36	0,32	0,02	-21,2	-0,74	2,2	0,07	-44,17	1,56	11,97	0,33	92,8
28-35h	2466	9,5	0,06	0,01	0	3,33	-0,84	2,3	0,07	-43,79	0,36	0,52	0,01	19,03
35-39h	13095	50,2	0,01	0	0	2,31	-0,14	0,4	0,02	-23,5	-0,51	5,28	0,26	-81,91
40-50h	6404	24,6	-0,01	0	0	-0,55	0,74	4,6	0,18	68,57	-0,05	0,03	0	-5,03
Type d'horaires														
Horaire alternants	2259	8,7	1,14	2,39	0,12	56,89	-0,95	2,7	0,09	-47,36	-0,8	2,26	0,06	-39,56
Horaires variables	7567	29	0,34	0,69	0,05	34,61	0,39	1,5	0,06	40,43	0,4	1,94	0,07	41,63
Horaires identiques	16257	62,3	-0,31	1,3	0,16	-65,43	-0,05	0,1	0	-10,37	-0,08	0,15	0,01	-16,03

Variables actives et modalités	N	%	Axe 1 Coordonnée	Axe 1 Contribution	Axe 1 Cos2	Axe 1 V-test	Axe 2 Coordonnée	Axe 2 Contribution	Axe 2 Cos2	Axe 2 V-test	Axe 3 Coordonnée	Axe 3 Contribution	Axe 3 Cos2	Axe 3 V-test
Heures supplémentaires														
h-sup	13289	50,9	-0,03	0,01	0	-5,19	0,04	0	0	6,16	-0,22	1	0,05	-36
h-sup-non	5484	21	-0,26	0,3	0,02	-21,66	-0,91	5,9	0,22	-75,87	0,25	0,56	0,02	21,15
h-sup++	5247	20,1	0,26	0,28	0,02	20,69	0,49	1,7	0,06	39,86	0,06	0,03	0	4,66
h-sup+++	2063	7,9	0,24	0,1	0,01	11,58	0,93	2,3	0,07	43,95	0,59	1,13	0,03	27,82
Compensation pour les heures supplémentaires														
hsup_comp	9256	35,5	0,11	0,09	0,01	13,12	-0,08	0,1	0	-10,1	-0,45	3,02	0,11	-54,46
hsup_partiellement_comp	1898	7,3	0,22	0,08	0	10,1	0,26	0,2	0,01	11,83	-0,2	0,12	0	-9,11
hsup_sans_comp	9445	36,2	0	0	0	-0,16	0,56	3,9	0,18	67,99	0,34	1,71	0,07	41,21
pas_hsup	5484	21	-0,26	0,3	0,02	-21,66	-0,91	5,9	0,22	-75,87	0,25	0,56	0,02	21,15
Nombre de jours habituellement travaillés														
3jours ou moins	1696	6,5	0,29	0,12	0,01	12,43	-0,95	2	0,06	-40,26	1,27	4,3	0,11	54
4 jours	4076	15,6	0,01	0	0	0,64	-0,7	2,6	0,09	-48,34	0,3	0,58	0,02	20,95
5 jours	18544	71,1	-0,13	0,26	0,04	-33,09	0,21	1	0,1	52,26	-0,33	3,22	0,27	-83,97
6 jours au moins	1767	6,8	1,07	1,64	0,08	46,57	0,35	0,3	0,01	15,08	1,57	6,85	0,18	68,23
Travail l'extrême matinée (5 h à 7 h)														
matin-hab	4524	17,3	1,2	5,25	0,3	88,59	-0,82	3,9	0,14	-60,43	-0,31	0,69	0,02	-22,95
matin-jms	18256	70	-0,43	2,75	0,43	-106,5	0	0	0	1	0,13	0,48	0,04	31,87
matin-occ	3303	12,7	0,75	1,49	0,08	45,87	1,1	5,2	0,17	67,42	-0,29	0,44	0,01	-17,79

Variables actives et modalités	N	%	Axe 1 Coordonnée	Axe 1 Contribution	Axe 1 Cos2	Axe 1 V-test	Axe 2 Coordonnée	Axe 2 Contribution	Axe 2 Cos2	Axe 2 V-test	Axe 3 Coordonnée	Axe 3 Contribution	Axe 3 Cos2	Axe 3 V-test
Nombre de dimanches travaillés														
<5 dim	1502	5,8	0,7	0,6	0,03	28,08	0,83	1,3	0,04	32,94	-0,13	0,04	0	-5,06
>30dim	813	3,1	1,39	1,26	0,06	40,16	-0,06	0	0	-1,84	1,71	3,75	0,09	49,5
13-24 dim	2803	10,7	1,46	4,8	0,26	81,58	-0,76	2,1	0,07	-42,46	-0,16	0,11	0	-8,91
25-30 dim	714	2,7	1,59	1,46	0,07	43,05	-0,71	0,5	0,01	-19,19	0,03	0	0	0,94
5-12 dim	1874	7,2	1,07	1,74	0,09	48,21	0,7	1,2	0,04	31,62	-0,03	0	0	-1,41
dim_non	18099	69,4	-0,54	4,25	0,66	-131	0	0	0	0,45	-0,04	0,06	0	-10,92
Nombre de nuits travaillées														
>100 nuits	1013	3,9	1,85	2,8	0,14	60,02	-1,2	1,9	0,06	-39,03	-0,3	0,14	0	-9,71
1-11 nuits	1182	4,5	1,35	1,74	0,09	47,41	1,31	2,7	0,08	46,09	-0,48	0,43	0,01	-16,9
12-49 nuits	874	3,4	1,83	2,36	0,12	54,92	0,26	0,1	0	7,95	-0,38	0,2	0	-11,37
50-99 nuits	660	2,5	1,99	2,12	0,1	51,81	-0,76	0,5	0,01	-19,71	-0,56	0,32	0,01	-14,49
nuits_non	21969	84,2	-0,32	1,81	0,54	-119,1	-0,01	0	0	-4,67	0,07	0,19	0,03	27,91
Compensation pour le travail nocturne														
Pas de travail nocturne	21806	83,6	-0,33	1,89	0,55	-119,4	-0,02	0	0	-7,71	0,07	0,18	0,03	26,29
Travail nocturne avec contreparties	3302	12,7	1,7	7,76	0,42	104,8	-0,18	0,1	0	-10,91	-0,77	3,12	0,09	-47,58
Travail nocturne sans contreparties	975	3,7	1,55	1,9	0,09	49,36	1,07	1,5	0,04	34,18	1,01	1,57	0,04	32,09
Coupure d'au moins 3 heures dans la journée														
coupure	1442	5,5	0,29	0,1	0	11,2	-0,36	0,2	0,01	-13,98	1,17	3,11	0,08	45,69
pas-de-coupure	24641	94,5	-0,02	0,01	0	-11,2	0,02	0	0,01	13,98	-0,07	0,18	0,08	-45,69

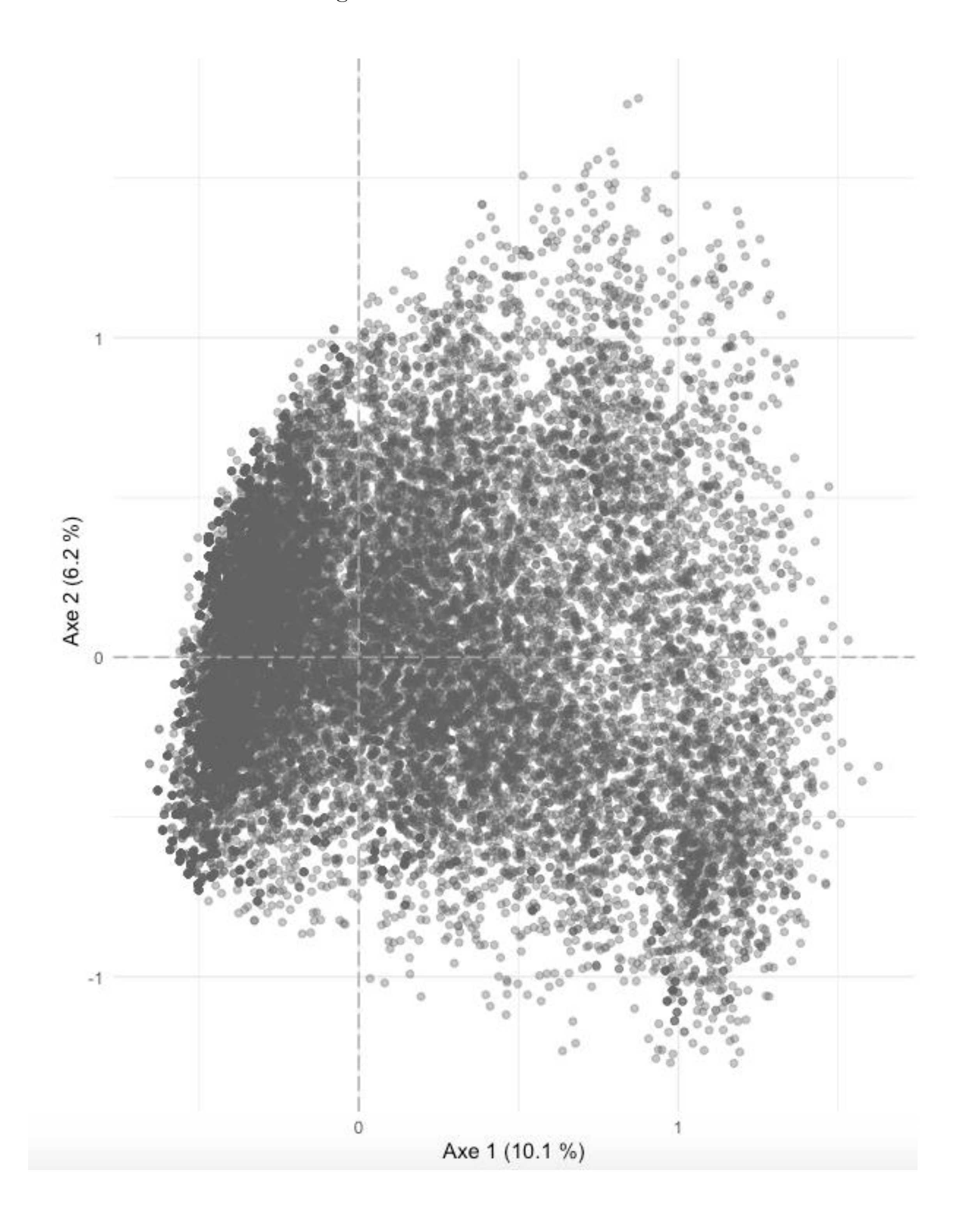
Variables actives et modalités	N	%	Axe 1				Axe 2				Axe 3			
			Coordonnée	Contribution	Cos2	V-test	Coordonnée	Contribution	Cos2	V-test	Coordonnée	Contribution	Cos2	V-test
Possibilité de prévoir les horaires de travail														
previs_demain	1256	4,8	0,44	0,19	0,01	15,86	0,84	1,2	0,04	30,6	0,41	0,33	0,01	14,73
previs_mois	21518	82,5	-0,1	0,17	0,05	-34,46	-0,11	0,3	0,06	-38,26	-0,08	0,23	0,03	-28,91
previs_non	972	3,7	0,27	0,06	0	8,72	1,03	1,4	0,04	32,83	0,48	0,35	0,01	15,18
previs_semaine	2337	9	0,56	0,58	0,03	28,18	0,12	0,1	0	6,19	0,34	0,43	0,01	17,35
Repos hebdomadaire d'au moins 48 heures consécutives														
repos-non	4191	16,1	1	3,37	0,19	70,44	0,04	0	0	2,66	0,75	3,71	0,11	52,87
repos-oui	21892	83,9	-0,19	0,64	0,19	-70,44	-0,01	0	0	-2,66	-0,14	0,71	0,11	-52,87
Travail le samedi														
samedi-hab	6883	26,4	1,02	5,81	0,37	98,82	-0,45	1,8	0,07	-43,22	0,4	1,74	0,06	38,71
samedi-jms	13501	51,8	-0,69	5,22	0,51	-115,7	-0,06	0,1	0	-10,34	-0,09	0,16	0,01	-14,39
samedi-occ	5699	21,8	0,4	0,75	0,05	34,52	0,69	3,5	0,13	58,59	-0,28	0,7	0,02	-23,89
Travail le soir (20 h - minuit)														
soir-hab	4203	16,1	1,4	6,68	0,38	99,22	-0,82	3,7	0,13	-57,7	-0,06	0,02	0	-4,14
soir-jms	17016	65,2	-0,52	3,78	0,52	-115,9	-0,12	0,3	0,03	-27,02	0,02	0,01	0	4,56
soir-occ	4864	18,6	0,62	1,52	0,09	48,06	1,13	8,1	0,29	87,5	-0,02	0	0	-1,66
Durée contractuelle de travail														
pas_de_contrat	144	0,6	-0,55	0,03	0	-6,57	-0,18	0	0	-2,16	1,97	0,88	0,02	23,68
temps <80%	2896	11,1	-0,31	0,22	0,01	-17,49	-0,78	2,3	0,08	-44,63	1,62	12,01	0,33	92,48
temps >=80%	2258	8,7	-0,07	0,01	0	-3,27	-0,76	1,7	0,05	-37,78	0,31	0,33	0,01	15,22
temps complet	20785	79,7	0,05	0,05	0,01	17,15	0,19	1	0,15	61,65	-0,27	2,44	0,29	-87,22

Variables supplémentaires et modalités	N	%	Axe 1			Axe2			Axe 3		
			Coordonnée	**Cos2**	**V-test**	**Coordonnée**	**Cos2**	**V-test**	**Coordonnée**	**Cos2**	**V-test**
Âge											
<30ans	3972	15.2	0.11	0.00	7.66	-0.07	0.00	-4.83	0.04	0.00	2.41
>50 ans	7302	28.0	-0.14	0.01	-13.68	-0.01	0.00	-0.71	0.07	0.00	7.37
30-40 ans	6727	25.8	0.07	0.00	6.92	0.02	0.00	1.81	-0.06	0.00	-5.96
40-50 ans	8082	31.0	0.01	0.00	0.78	0.03	0.00	2.74	-0.03	0.00	-3.38
Un ou plusieurs emploi(s)											
autre emploi	1259	4.8	0.03	0.00	1.11	-0.11	0.00	-4.00	0.74	0.03	26.76
un seul emploi	24824	95.2	0.00	0.00	-1.11	0.01	0.00	4.00	-0.04	0.03	-26.76
Catégorie socioprofessionnelle											
Cadres d'entreprise	2093	8.0	-0.33	0.01	-15.96	1.00	0.09	47.69	0.15	0.00	7.27
Cadres fonct.pu PI et artistiques	2344	9.0	-0.04	0.00	-2.15	0.69	0.05	34.78	0.45	0.02	22.68
Contremaitres, agents de maîtrise	576	2.2	0.16	0.00	3.79	0.40	0.00	9.63	-0.43	0.00	-10.46
Employés adm d'entreprise	1431	5.5	-0.57	0.02	-22.29	-0.24	0.00	-9.46	0.00	0.00	0.19
Employés de commerce	929	3.6	0.22	0.00	6.92	-0.30	0.00	-9.28	0.48	0.01	14.94
Employés de la fonction publique	4890	18.7	0.32	0.02	24.97	-0.46	0.05	-35.92	-0.15	0.01	-11.55
Employés services directs particuliers	1663	6.4	-0.07	0.00	-3.01	-0.25	0.00	-10.45	1.05	0.07	44.08
Ouvriers non-qualifiés	1382	5.3	-0.11	0.00	-4.07	-0.42	0.01	-15.91	-0.20	0.00	-7.63
Ouvriers qualifiés	3329	12.8	0.06	0.00	3.43	-0.12	0.00	-7.31	-0.45	0.03	-27.65
Ouvriers agricoles	204	0.8	0.11	0.00	1.53	0.31	0.00	4.51	0.34	0.00	4.92
Professions intermédiaires adm et comm entreprise	1614	6.2	-0.32	0.01	-13.38	0.28	0.01	11.77	-0.04	0.00	-1.61
Professions intermédiaires ens. santé fonct.pu	4434	17.0	0.12	0.00	8.97	-0.11	0.00	-8.35	-0.04	0.00	-2.60
Techniciens	1194	4.6	-0.18	0.00	-6.40	0.28	0.00	9.73	-0.56	0.02	-19.79

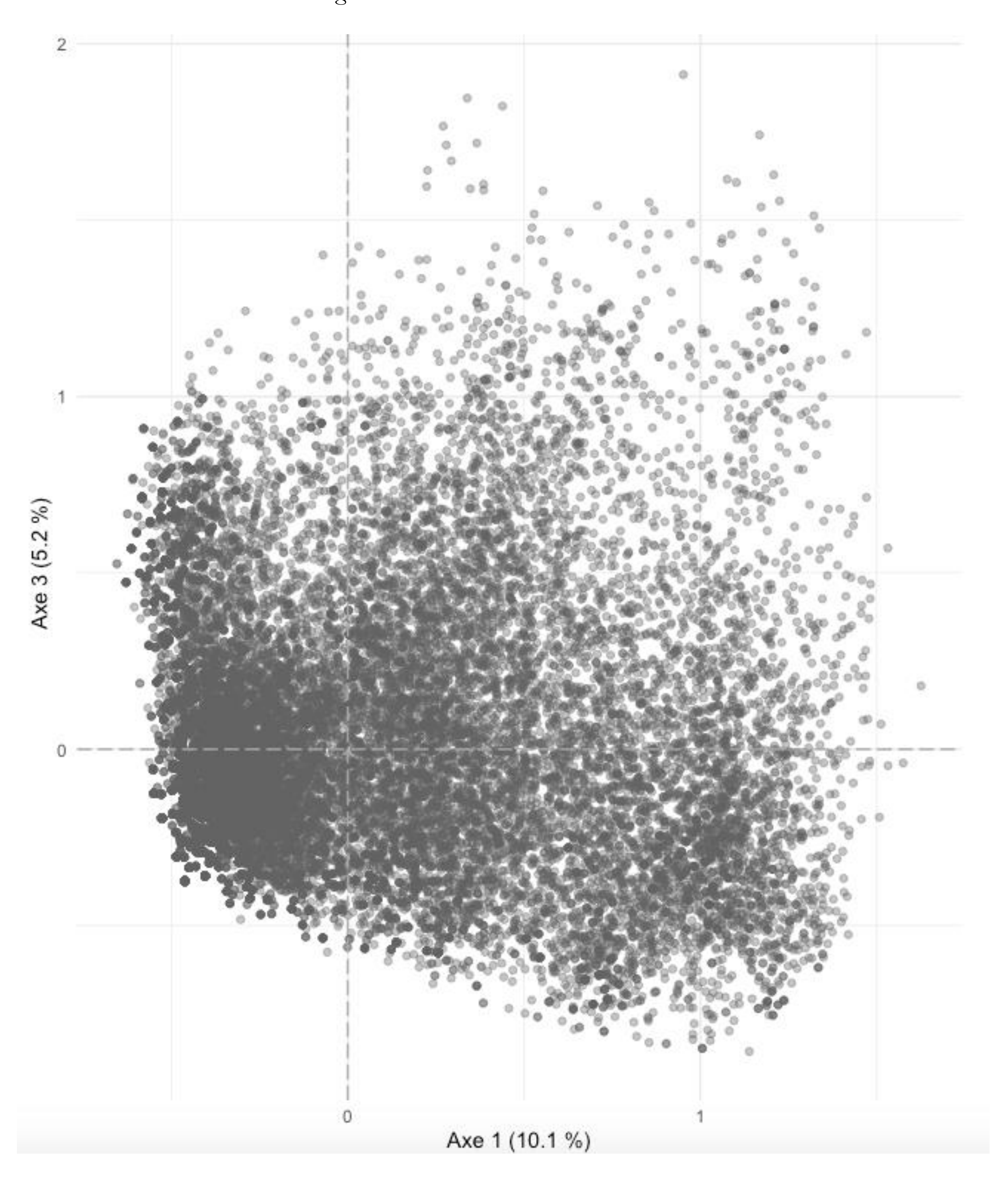
Variables supplémentaires et modalités	N	%	Axe 1			Axe2			Axe 3		
			Coordonnée	Cos2	V-test	Coordonnée	Cos2	V-test	Coordonnée	Cos2	V-test
Secteurs d'activité											
acti scientiques et techni	1524	5.8	-0.29	0.01	-11.80	0.27	0.00	10.97	0.03	0.00	1.30
adm pu	3596	13.8	-0.12	0.00	-7.80	0.18	0.01	11.78	-0.22	0.01	-14.03
agriculture	238	0.9	0.10	0.00	1.57	0.44	0.00	6.77	0.23	0.00	3.60
Arts et spectacles	375	1.4	0.30	0.00	5.93	0.17	0.00	3.35	0.43	0.00	8.40
Autres services	1451	5.6	-0.37	0.01	-14.59	-0.12	0.00	-4.66	0.68	0.03	26.47
Commerce	2190	8.4	-0.03	0.00	-1.37	0.06	0.00	2.86	0.23	0.00	11.42
Construction	1155	4.4	-0.48	0.01	-16.80	0.31	0.00	10.82	-0.39	0.01	-13.48
Enseignement	2731	10.5	-0.43	0.02	-23.94	0.04	0.00	2.34	0.46	0.02	25.44
Fab agroalimentaire	591	2.3	0.39	0.00	9.57	-0.16	0.00	-3.96	-0.27	0.00	-6.74
Fab autres produits ind	1645	6.3	-0.11	0.00	-4.66	-0.03	0.00	-1.28	-0.49	0.02	-20.32
Fab équipement et machine	318	1.2	-0.30	0.00	-5.36	0.23	0.00	4.04	-0.42	0.00	-7.61
Fab matériel transport	456	1.7	-0.16	0.00	-3.37	-0.04	0.00	-0.83	-0.58	0.01	-12.60
Hébergement restauration	606	2.3	0.42	0.00	10.57	0.02	0.00	0.62	1.01	0.02	25.13
Immo, fin et assurances	888	3.4	-0.53	0.01	-16.08	0.29	0.00	8.83	-0.01	0.00	-0.19
Ind eau, électricité, traitements de déchets, cokefaction	441	1.7	0.04	0.00	0.78	0.28	0.00	5.96	-0.44	0.00	-9.24
Information communication	553	2.1	-0.32	0.00	-7.69	0.59	0.01	14.05	0.04	0.00	0.87
Médico-social	1637	6.3	0.21	0.00	8.66	-0.44	0.01	-18.42	0.18	0.00	7.43
Santé	4595	17.6	0.61	0.08	45.42	-0.35	0.03	-25.84	-0.21	0.01	-15.94
Transport et entreposage	1093	4.2	0.41	0.01	13.88	0.01	0.00	0.23	-0.15	0.00	-5.22

Variables supplémentaires et modalités	N	%	Axe 1			Axe2			Axe 3		
			Coordonnée	Cos2	V-test	Coordonnée	Cos2	V-test	Coordonnée	Cos2	V-test
Taille de l'établissement											
<10 salariés	3806	14.6	-0.21	0.01	-13.71	0.08	0.00	5.59	0.34	0.02	22.78
>500 salariés	5368	20.6	0.30	0.02	25.02	-0.01	0.00	-0.88	-0.24	0.02	-20.03
10-50 salariés	5977	22.9	-0.17	0.01	-14.98	0.05	0.00	4.34	0.03	0.00	2.96
50-500 salariés	8868	34.0	0.04	0.00	5.15	-0.03	0.00	-2.96	-0.15	0.01	-17.92
salariés_de_particuliers	2064	7.9	-0.11	0.00	-5.25	-0.16	0.00	-7.54	0.57	0.03	27.04
Sexe											
femme	14758	56.6	-0.06	0.01	-11.63	-0.21	0.06	-39.16	0.15	0.03	28.06
homme	11325	43.4	0.08	0.01	11.63	0.28	0.06	39.16	-0.20	0.03	-28.06
Type de contrat de travail											
CDD	1855	7.1	-0.05	0.00	-2.29	-0.18	0.00	-7.99	0.49	0.02	22.10
CDI ou assimilé	23273	89.2	0.01	0.00	6.58	0.03	0.01	12.42	-0.05	0.02	-24.90
emploi_autres	597	2.3	-0.37	0.00	-9.17	-0.31	0.00	-7.71	0.80	0.02	19.82
interim	358	1.4	-0.04	0.00	-0.68	-0.29	0.00	-5.54	-0.42	0.00	-7.96

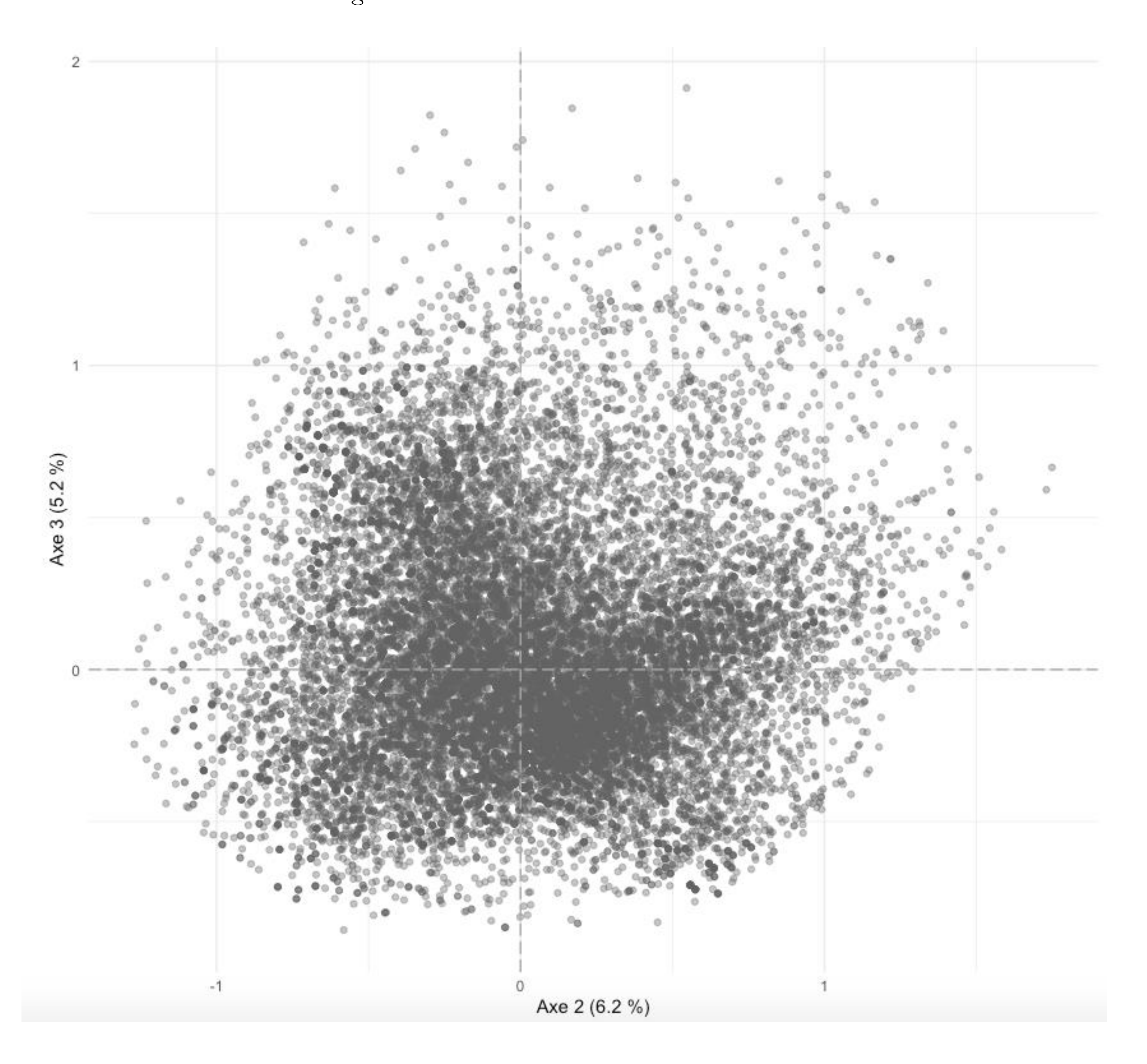
Nuage des individus sur les axes 1 et 2



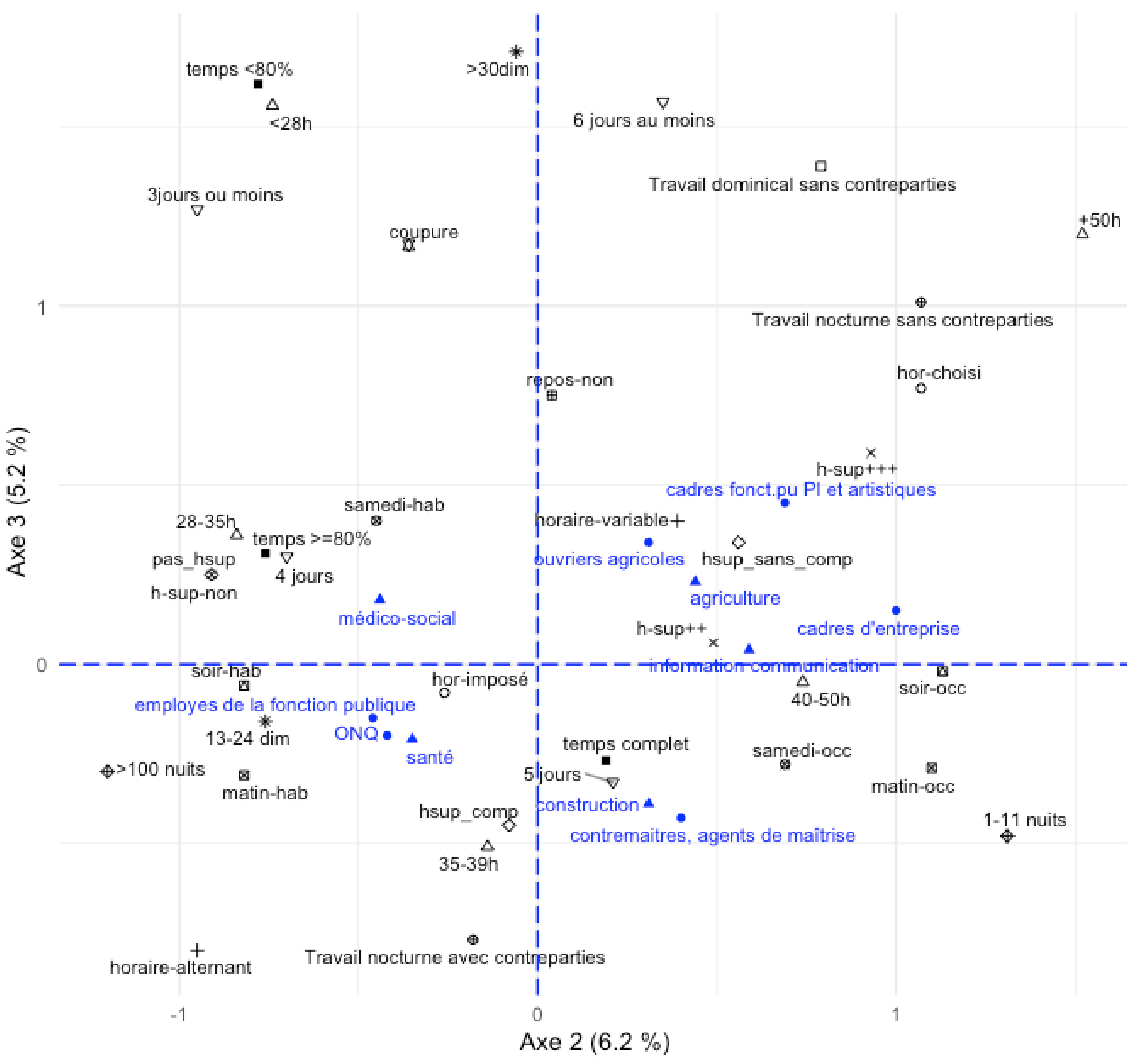
Nuage des individus sur les axes 1 et 3



Nuage des individus sur les axes 2 et 3



Représentation graphique des variables actives et supplémentaires sur les axes 2 et 3



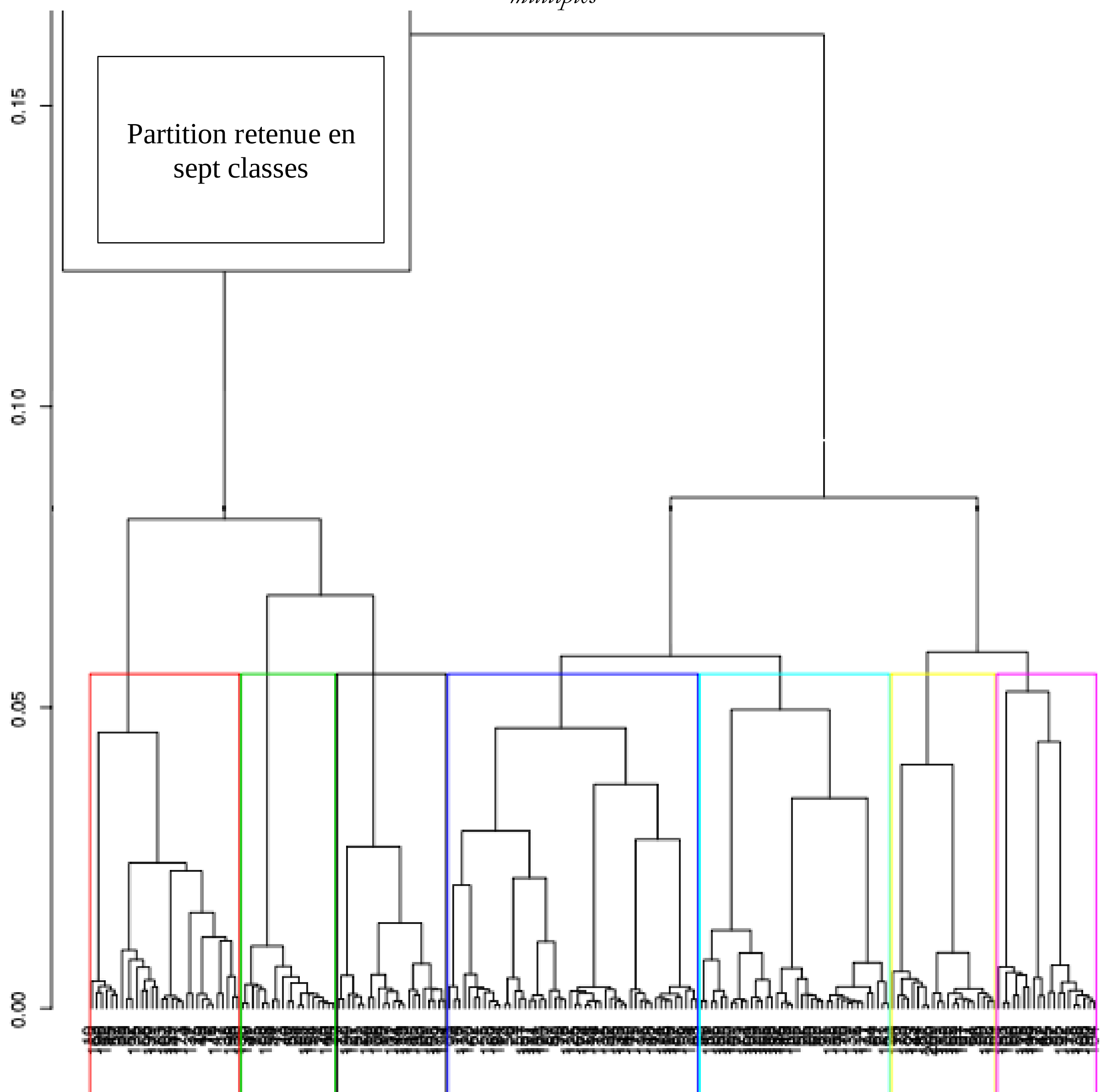
Type de variable

- Variable active
- Variable supplémentaire

Nom des variables (actives et supplémentaires)

Compensation dimanche	Heures suppl.	Nombre dimanches travaillés	Repos hebdo de 48h	Catégorie socioprofessionnelle
Choix horaires	Compensation heures suppl.	Nombre nuits travaillées	Travail le samedi	Secteur activité
Nombre d'heures	Nombre de jours travaillés	Compensation nuit	Travail le soir	
Types horaires	Travail le matin	Coupure horaire	Durée contractuelle de travail	

Dendrogramme de la classification ascendante hiérarchique réalisée à partir de l'analyse des correspondances multiples



Annexe 11 – Grille de codage des accords relatifs au travail nocturne et dominical

Contexte de l'accord

- Date de signature : AAAAMMJJ
- Unité signataire : 1. Entreprise, 2. Établissement ; 3. Groupement d'entreprises (UES)
- Type de signataire : 1. Délégué syndical ; 2. Délégué du personnel ; 3. Salarié mandaté ; 4. Autres (Délégué unique du personnel, Comité d'entreprise, etc.)
- Secteur d'activité (en clair, recodé par la suite).
- Durée de l'accord : en nombre de mois (ou 0 pour une durée indéterminée).

Horaires concernés

- Travail de nuit : 0. Non ; 1. Exceptionnel ; 2. Occasionnel ; 3. Fréquent.
- Travail du dimanche : 0. Non ; 1. Exceptionnel ; 2. Occasionnel ; 3. Fréquent.
- Travail le samedi : 0. Non ; 1. Exceptionnel ; 2. Occasionnel ; 3. Fréquent.
- Travail en semaine au-delà des horaires de bureau (hors nuit) : 0. Non ; 1. Exceptionnel ; 2. Occasionnel ; 3. Fréquent.
- Temps de travail en général : 0. Non ; 1. Exceptionnel ; 2. Occasionnel ; 3. Fréquent.
- Durée de l'organisation des horaires dérogatoires : 1. Indéterminée/longue durée ; 2. Moyenne durée (de 3 mois à 1 an) ; 3. Courte durée (moins de 3 mois).

Contexte et justification

- Nature de l'activité invoquée : 0. Non ; 1. Oui de manière générale, 2. Oui de manière précise.
- Activité saisonnière : 0. Non ; 1. Oui de manière générale, 2. Oui de manière précise.
- Arguments liés aux impératifs marchands et à la rentabilité de l'entreprise/établissement : 0. Non ; 1. Oui de manière générale, 2. Oui de manière précise.
- Référence à une législation particulière/au Code du travail : 0. Non ; 1. Oui de manière générale, 2. Oui de manière précise.
- Mise en place des équipes de suppléance : 0. Non ; 1. Oui.
- Mise en place des ouvertures dominicales et nocturnes à la suite à la loi Macron : 0. Non ; 1. Oui.

Type de compensations pour le travail de nuit/du dimanche[1]

- Existence de compensations : 0. Non ; 1. Salaire uniquement ; 2. Repos uniquement ; 3. Salaire ou repos ; 4. Salaire et repos ; 5. Autres.
- Les salariés au statut de « travailleur de nuit » ont-ils des compensations différentes des autres ? 0. Non ; 1. Oui, inférieur. 2. Oui, supérieur.
- Les salariés occupant certains postes de travail particuliers ont-ils des compensations différentes des autres ? 0. Non ; 1. Oui.
- Les salariés étant au forfait-jour ont-ils des compensations différentes des autres ? 0. Non ; 1. Oui.
- L'organisation du travail est-elle un critère pour différencier les niveaux de compensations (selon par exemple que les salariés sont en équipe de suppléance, en permanence en équipe de nuit, etc.) ? 0. Non ; 1. Oui.
- Les différentes plages horaires de la nuit donnent-elles lieu des compensations différenciées ? 0. Non ; 1. Oui.
- Les salariés travaillant dans des « zones géographiques » différentes (selon la loi Macron) ont-ils des compensations différentes des autres ? 0. Non ; 1. Oui.

Montant des compensations pour le travail de nuit/du dimanche[2]

- Montant minimal de majoration en salaire pour le travail nocturne/dominical : … %
- Montant maximal de majoration en salaire pour le travail nocturne/dominical : … %
- Montant minimal de prime pour le travail nocturne/dominical : … €
- Montant maximal de prime pour le travail nocturne/dominical : … €
- Repos compensateur minimal pour 7 heures de travail nocturne/dominical : …
- Repos compensateur maximal pour 7 heures de travail nocturne/dominical : …

[1] Selon l'échantillon dont l'accord est issu. Pour rappel, j'ai constitué deux échantillons distincts : le premier comprend 150 accords sur le travail de nuit, le second autant sur le travail du dimanche.

[2] Selon l'échantillon dont l'accord est issu.

Annexe 12 – Les modes d'emplois nocturnes et dominicaux selon les secteurs d'activité des entreprises

Tableau 1 – Les modes d'emplois nocturnes selon les secteurs d'activité des entreprises

Secteur	Mode d'emplois nocturne				Total
	Exceptionnel	Régulier	Ordinaire	Suppléance	
Construction et travaux	**14**	**6**	**2**	**0**	**22**
Industrie	**3**	**24**	**4**	**13**	**44**
Dont Industrie agroalimentaire	*0*	*6*	*0*	*4*	10
Dont matériel de transport	*0*	*3*	*0*	*1*	4
Transports et entreposage	**2**	**7**	**3**	**0**	**12**
Action sociale et santé	**2**	**1**	**14**	**0**	**17**
Commerce	**0**	**10**	**1**	**0**	**11**
Dont commerce de gros	*0*	*4*	*1*	*0*	5
Dont commerce de détail	*0*	*6*	*0*	*0*	6
Télécommunications, Édition, Information	**2**	**4**	**1**	**0**	**7**
Autres services	**8**	**10**	**11**	**2**	**31**
Dont Ingénierie et RD	*2*	*2*	*0*	*0*	4
Dont Spectacles et loisirs	*0*	*2*	*2*	*0*	4
Dont Associations	*0*	*1*	*1*	*0*	2
Dont Enseignement	*0*	*0*	*2*	*0*	2
Dont Restauration	*0*	*0*	*2*	*0*	2
Divers	**1**	**3**	**2**	**0**	**6**
Total	**32**	**65**	**38**	**15**	**150**

Source : base D@ccord (Dares).
Champ : accords sur le travail nocturne signés dans les entreprises de droit privé en 2016, France.
Lecture : 14 accords sur le travail nocturne instituent des horaires dérogatoires exceptionnels dans le secteur de la construction.

Tableau 2 – Les modes d'emplois dominicaux selon les secteurs d'activité des entreprises

Secteur	**Mode d'emplois dominical**					**Total**
	Exceptionnel	**Régulier**	**Ordinaire**	**Suppléance**	**Fin de semaine**	
Construction et travaux	**8**	**0**	**0**	**0**	**0**	**8**
Industrie	**8**	**8**	**1**	**28**	**6**	**51**
Dont Industrie agroalimentaire	*0*	*1*	*1*	*7*	*0*	*9*
Dont matériel de transport	*2*	*1*	*0*	*3*	*0*	*6*
Transports et entreposage	**0**	**2**	**2**	**0**	**0**	**4**
Action sociale et santé	**2**	**6**	**3**	**0**	**0**	**11**
Commerce	**4**	**2**	**0**	**0**	**31**	**37**
Dont commerce de gros	*4*	*1*	*0*	*0*	*5*	*10*
Dont commerce de détail	*0*	*1*	*0*	*0*	*27*	*28*
Télécommunications, Édition, Information	**0**	**3**	**1**	**0**	**0**	**4**
Autres services	**7**	**8**	**8**	**1**	**9**	**33**
Dont Ingénierie et RD	*1*	*2*	*1*	*0*	*0*	*4*
Dont Spectacles et loisirs	*0*	*1*	*2*	*0*	*1*	*4*
Dont Services à la personne	*0*	*0*	*2*	*0*	*0*	*2*
Dont Sécurité	*0*	*0*	*2*	*0*	*0*	*2*
Divers	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	***2***
Total	**29**	**30**	**16**	**29**	**46**	**150**

Source : base D@ccord (Dares).
Champ : accords sur le travail dominical signés dans les entreprises de droit privé en 2016, France.
Lecture : 8 accords sur le travail dominical instituent des horaires dérogatoires exceptionnels dans le secteur de la construction.

Liste des tableaux, encadrés, figures et schémas

Tableaux

Encadrés

Figures

Schémas

Table des matières

Volume 1 – Manuscrit principal

Volume 2 – Bibliographie, Sources, Annexes

Résumé de la thèse

Cette thèse porte sur les conflits et négociations autour du travail dominical et nocturne qui concerne un nombre croissant de salariés depuis les années 1980 en France. Mobilisant le marxisme sociologique tel que l'ont formulé M. Burawoy et E. O. Wright, la thèse montre l'intérêt d'articuler les notions d'exploitation et de marchandisation pour comprendre l'évolution actuelle de la relation salariale et de la conflictualité au travail. Dans cette perspective, les heures de travail dominical et nocturne sont appréhendées comme des *horaires dérogatoires*, dont la spécificité est d'être soumis à des normes légales, contrairement aux autres horaires dits atypiques. La première partie propose une socio-histoire de la régulation du repos quotidien la nuit et hebdomadaire le dimanche. Si cette norme légale a d'emblée été soumise à de nombreuses dérogations, ces dernières ont connu une inflation remarquable ces quarante dernières années, dans un contexte de mobilisations du droit concurrentes des organisations patronales et syndicales. La deuxième partie étudie les horaires dérogatoires comme un enjeu majeur des relations professionnelles dans le grand commerce parisien. Dans ce secteur, l'extension de l'amplitude potentielle de travail des salariés s'est accompagnée d'une détérioration de leurs conditions d'emploi, suscitant un affrontement durable entre les directions des grandes enseignes et les syndicats, les conduisant à renouveler leurs stratégies d'action. Relativisant la spécificité du commerce, la troisième partie de la thèse analyse les horaires dérogatoires à partir des compensations (en repos ou en salaire) associées au travail dominical et nocturne. Se transformant de plus en plus en un enjeu quotidien de négociation dans les entreprises, les horaires dérogatoires contribuent à l'individualisation des rémunérations, et plus spécifiquement, accroissent des *inégalités horizontales* entre les salariés, au sein même de chacune des catégories socioprofesssionnelles.

Mots clés : travail nocturne, travail dominical, horaires de travail, dérogations, négociations, conflits, rémunération.